

Combat Breton / Kazetenn Emgann

Niv.134 15 a viz Genver (janvier) - 15 a viz C'hwevrer 1997 (février) - 15 lur/15 F

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

1997,

*war sav
Bretoned !*

Photo Louis Blonce. Jil Servat e Gouel Broadel ar Brezhoneg

Vœux et souhaits pour 1997.

Unité - Réflexion - Action.

I. Unité d'abord, car sans unité, point de mobilisation et point d'avancée significative pour nos idées et notre mouvement ; parce que nous sommes les bâtisseurs de la Bretagne libre de demain, que l'ouvrage est colossal et qu'il faut beaucoup de bras énergiques pour le construire.

On, d'un côté à l'autre de la Bretagne, des sinens, parfois sympathiques, chantent leur couplet destructeur de nos idéaux ou dénigrant nos responsables. Il est courant d'entendre dire qu'Emgann "ce n'est que ça existe", mais on n'y va pas, et on déconneille d'y aller, parce que ce n'est pas la bonne voie, et « qu'il faut faire autre chose. Quel ? pas de réponse, sinon une vague théorie électorale du sous-marin, parvenant par intrigues et calculs au même strapontin d'un pouvoir local éphémère, pour ensuite gravir les échelons vers la conquête, à terme, du pouvoir politique en Bretagne. Même chez les nationalistes, quelques-uns ne sont pas insensibles non plus à la mythologie de dilution de notre mouvement dans une mythique «mouvement populaire nationaliste», faisant une fois de plus «un passé table rase».

En réalité, les chantres de ces pseudo-stratégies voudraient affirmer l'existence d'une nation bretonne, sans les nationalistes, ce qui, avouons-le, est tout à fait paradoxal, et aussi sans se découvrir comme tel, ce qui ne s'explique pas mieux. L'inconvénient majeur qui en découle est la culture de l'attentisme. Le fameux «amzer zo» tant de fois dénoncé par quelques figures passés du «mouvement breton». Or, l'attentisme est mortel en politique comme il l'est aujourd'hui pour la défense de notre langue nationale, qui est en train de disparaître sous nos yeux de la vie sociale en Bretagne.

Cet appel à l'unité veut dire aussi concentration de nos forces, physiques et intellectuelles sur les deux piliers du mouvement de libération : Emgann et son organe de presse «Combat breton», ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

II. Réflexion : Réflexion sur les moyens de parvenir à mieux faire progresser nos idées, à définir plus clairement une stratégie de libération nationale crédible, dans le contexte politique, économique, culturel (et médiatique) d'aujourd'hui.

Si l'on admet le besoin de réfléchir on admet le débat constructif, entre nous d'abord avec d'autres ensuite.

L'implantation de notre mouvement dans les milieux urbains notamment où l'énorme proportion de la jeunesse manque actuellement de repères, doit faire l'objet d'une attention particulière.

Si Mc Donald et fest-noz y font parfois bon ménage, culture et langue bretonnes y sont réduites à leur plus simple expression, sans même parler de fragment de conscience bretonne ! Ne nous plaignons pas cependant si le phénomène fest-noz triomphe du dancing, même sans ses aspects un peu dénotants de rave-noz !

Le schéma de la lutte de libération nationale, hérité de la décolonisation de l'Indochine et de l'Algérie en particulier, que certains d'entre nous

ont voulu adapter à la Bretagne il y a bientôt 30 ans (une branche dite armée FLB, FLB ARB et un mouvement nationaliste structuré tirant dans le même sens) a-t-il fonctionné de manière satisfaisante et est-il encore viable aujourd'hui ?

Si oui, n'y a-t-il pas urgence à redéfinir une nouvelle stratégie d'action ne déconcertant pas nos compatriotes ? Si non, doit-on explorer d'autres voies, trouver d'autres formes d'actions et de pressions sur l'Etat, mobilisant les énergies assoupies ?

La survie de notre mouvement, et ses conquêtes futures, sont aussi liées en partie à notre capacité à nous renouveler sans jamais renier notre idéal de libération, à analyser et s'adapter aux situations nouvelles.

III. Action, enfin, car sans action pas de mobilisation. Elle viendra, naturellement, couvrir les phases précédentes si elles sont bien négociées. L'action militante doit faire partie de notre quotidien. Chacun d'entre nous doit,



Photo Louis Blouane

chaque jour, se poser la question «aujourd'hui que vais-je faire pour la Bretagne ?». La première action qui me vient à l'idée, parce qu'elle est simple, est la diffusion de notre journal.

C'est la victime du seul mouvement nationaliste en Bretagne et c'est conjointement par lui que nous viennent les adhésions.

De nouvelles publications, ça et là, tentent de faire diversion. Revues de presse, exercice de style, la encore ne nous laissons pas dévier de notre route.

Les sous-marins et les attentistes du «grand soir» y trouvent quelques satisfactions, pas nous.

Si nous n'avons jamais été des défenseurs de la pensée unique, nous nous devons, d'abord de privilégier la nôtre, la seule qui s'est fixée un but clair, notre libération nationale.

A l'aube du troisième millénaire, quelques peuples, dont le peuple breton, n'ont pas encore recouvré le droit de se gouverner, de choisir leurs alliances, de promouvoir leurs langues et leurs cultures. Les grands bouleversements intervenus ces toutes dernières années à l'Est de l'Europe, nous montrent bien que l'histoire des peuples n'est jamais figée.

S'il y a deux ou trois mauvais exemples dont les médias nous rabâchent les méfaits, il y a aussi une bonne dizaine de nations, hier opprimées, qui sont aujourd'hui indépendantes et vivent sans problèmes majeurs. L'ex-Royaume-Unis s'apprête moralement à accéder à l'indépendance de l'Irlande du Nord, de l'Ecosse et des Galles. L'Etat français, pour l'instant n'en tire aucun enseignement et maintient sa chape.

Si elle craquelée en Guyane, Guadeloupe et Polynésie, si elle vibre fort en Corse, elle est toujours solide ailleurs et en Bretagne en particulier, tête de pont nucléaire d'une «grande puissance militaire» nécessaire à son rayonnement !

Cette année de transition politique, nous devons la mettre à profit pour peaufiner un programme et une stratégie qui nous sortira de l'attentisme et du fatalisme ayant trop souvent cours en Bretagne.

Que les Français soient moroses et n'attendent plus rien de leurs élus, c'est très bien ainsi. Quant à nous, Bretons engagés, si nous subissons la même politique, osons être optimistes, batailleurs et pourfendeurs de cet Etat oppresseur, qui, inéluctablement, va devoir libérer les peuples et territoires annexés et colonisés par la force. Blosvezh ma.

Y.P.

Panneaux en breton.

Kemper a'y uned enfin.

La municipalité quimpéroise vient de décider de refaire progressivement toute sa signalisation en breton et en français. Après avis de l'Institut Culturel de Bretagne, le bureau municipal a entrepris de faire traduire systématiquement les noms de lieux mais les noms propres gardent leur orthographe de l'état civil... français.

Prévu sur 5 ans, ce plan de remplacement des panneaux coûtera entre deux et trois millions de francs. Le Département du Finistère a accepté de prendre en charge les panneaux bilingues aux abords de Kemper.

Devrait suivre la traduction bretonne des noms de bâtiments publics et des noms de rue. Sur sa lancée le maire se fera appeler bientôt Bemez Treann !

Stourm

Lycée Diwan.

Qui n'en veut pas ?

Pour une fois, Diwan a fait les gros titres de tous nos journaux bas-bretons, et ce n'était ni pour une manif ni pour défendre son futur lycée.

On annonçait une bonne cinquantaine d'emplois (créés et déplacés).

Du coup, ce sont les grandes manœuvres dignes d'élections sénatoriales !

Premiers en lice les Léonards qui ont une école maritime désaffectée à Landéda.

Carhaix embraye au nom de sa centralité. Brest laisse causer, mais peaufinera son projet. Kemper abat son atout maître avec un regroupement collège-lycée.

Si Pol ou Roscoff seraient intéressés. Bref, il ne manque que Morlaix, puisque le projet d'Emgann pour Châteaulin et Ti Vougeret est plus que jamais dans la course.

Qui osera encore prétendre que le breton n'intéresse personne ?

Quel retournement de situation ? Quel virus a donc frappé nos maires linistériens ?

Verra-t-on bientôt une manif dans chaque ville, mare (échange gwen-ha-du) en tête, bannières au vent, chantant notre cantique ancestral «vit Diwan ni a vevo levit Diwan ni a varvo !».

Bon Goustadig. Car en grattant un peu on voit bien que si des vocations tardives se déclarent on n'est pas encore à la conversion et très loin du sémaphore !

Enfin ! réalisme oblige, entre une charcuterie industrielle, une usine à gâteaux ou une fabrique de tonnes à lisier, pour le même nombre d'emplois, autant rôtir pour le lycée. C'est bon pour l'image de marque.

Et ce ne pose pas de problèmes par la station d'épuration lycéens laïcs, cathos, ou Diwan boiront tous la même eau nitratée (avant de se mettre à la Coreff !). La presse aura relevé la pugnacité des enseignants de Diwan à défendre leurs intérêts de travailleurs intellectuels, dans le pur style d'Etat-éduc. nat. que seuls les esprits mal intentionnés leur reprochent.

Ils veulent un lycée en ville et pas à la campagne... Et ils ont peut-être raison. Du coup, Carhaix tombé au rang de gros bourg avec ses 3 000 habitants se trouve écarté de la compétition, malgré son château de Kerampuilh, promis aux lycéens. Il restera la possibilité à Vorgum de se jumeler avec Roma et de faire venir des trains de lycéens romains admirer les trésors de leurs ancêtres conquérants, rassemblés dans un grand musée. Tout le monde sait qu'à chaque coup de pelleuse, à Carhaix, on tombe sur un trésor gallo-romain.

De toute façon, cette fois-ci Diwan tire bien son épingle du jeu en braquant les projecteurs sur ses impo-

ratifs d'extension. Et gageons aussi que Bourges, dans sa tour blindée anti-bretonnisme doit peaufiner une revanche.

Il n'a pas dit son dernier mot, de même que tous les défenseurs de l'école-laïque et républicaine-lorsque les financements devront être votés.

En prévision des nouvelles dispositions qui pourraient être bientôt votées, rendant le breton obligatoire à l'école de la maternelle à l'université, Emgann fait une proposition pour mettre les 5 ou 6 villes d'accord : créer un lycée dans chaque ville postulant (en y ajoutant Morlaix, Douarnenez et Kemper). Le programme serait achevé en l'an 2000.

Le programme serait achevé en l'an 2000. Blosvezh ma.

A.D.



L'Hirondel ne fait pas le printemps.

C'est ce que prétendent mordicus la famille écoles de Bretagne et pas mal d'autres avec eux, après la parution du livre de Jean-Louis L'Hirondel «Les nitrates et l'homme».

Reprenant des études de son père, ce médecin rhumatologue de Caen met en doute la nocivité des nitrates dans l'alimentation. Le CDA de Plabennec saute sur l'occasion pour organiser une conférence, pour mieux connaître «la vérité» (et si possible retarder les mises aux normes liées aux directives nitrates).

Jean-Claude Pierre («Eau et Rivières») orlé à la désinformation.

Les maires des villes littorales des Côtes d'Armor, aux budgets rognés pour le ramassage des algues vertes, ont sans doute leur idée sur la pollution des rivières par les nitrates, mais pour l'instant, n'entendent pas dans la polémique. Enfin, élément supplémentaire à polémique le livre est publié par «Institut de l'environnement» regroupant les grands noms de ce que les écoles appellent le «Lobby agricole-agro-alimentaire». Au même moment on apprend que trois gros cochonniers, Jacques Riou, Pierre Rannou et Fernand Morizur seront assignés en justice. A eux trois ils dépassent de 700 triles les places autorisées (l'équivalent de 7 exploitations viables) !

Trouveront-ils du grain à moudre dans les arguments de L'Hirondel ? Comme le ne sont pas à leur coup d'essai, on peut penser qu'ils iront chercher au fond du sac, même s'il est un peu moisi, et que l'argument économique de sauveurs de l'économie bretonne sera réservé.

Avec une bonne année de cours au marché de Plérin et une année 97 qui s'annonce bien, gageons que l'on essaiera de faire gober à L'Hirondel un maximum de mouches.

Nota : une trulle donne de 22 à 24 porcelets par an.

Y.D.

Procès de 3 militants à Lorient. 20% de remise.

Le lundi 16 décembre le tribunal correctionnel de Lorient prononçait son verdict contre trois militants de la région quimpéroise qui avaient été poursuivis et jugés pour des bombages réalisés sur les murs de Lorient et une rébellion qui s'en était suivie. Ces faits survenaient le 19 novembre à la suite d'une manifestation de soutien à un autre militant d'Emgann de la région lorientaise qui était gardé à vue par la police judiciaire parisienne.

Aucun des plaignants n'avait jugé bon de se présenter devant le tribunal pour se constituer partie civile, et le Ministère Public, face au peu de gravité des faits (face surtout à un manque d'éléments et à une procédure bâclée) avait requis... la clémence du tribunal et des peines de principe ! (En France, on peut être condamné pour le principe en dépit des faits). Le tout pour éviter de faire de ces militants nationalistes des martyrs de la cause bretonne.

N'ayant pu établir qu'il s'agissait réellement des auteurs de ces «Tage», malgré les témoignages, peu crédibles et hors procédure, de la part de policiers fantômes, le tribunal les relâche de ce chef d'accusation. Pas de délit initial donc ! Reste que ce non-débat avait tout de même donné lieu à une interpellation musquée de trois manifestants, ce qui avait entraîné une «Rébellion» qui comprenait passivement, de la part de René Blosvezh.

Résultat des courses : 1 mois de prison assorti du sursis pour ce rebelle, 8 jours de prison avec sursis pour Richard Mineo qui s'était laissé appréhender sans violence, et 20% de remise pour Fanch Bidaault (80 heures de travail d'intérêt général à accomplir dans un délai de 15 mois après que la substitution de procurer en avait requis 100). Ce dernier s'était lui aussi laissé interpellé sans violence mais avait déjà eu affaire à la «justice» pour des faits similaires.

Morale ? La non-violence ne paie pas toujours et on ne gagne pas non plus toujours à être connu.

«Maintenir Alcatel-CIT dans le Trégor n'est pas une utopie»

Par Philippe Saint Aubin, CCE Alcatel Lannion

«Oui, alors que 600 emplois sont menacés chez Alcatel-Cit à Lannion et que le Cnet semble frappé de langueur, les télécoms ont de l'avenir dans le Trégor. Le dire ce n'est pas nier l'évidence. C'est au contraire analyser la réalité des faits et parler qu'il existe encore en France une politique industrielle et une volonté d'aménagement du territoire. Pour s'en convaincre il faut étudier d'abord le marché des télécommunications, il faut comprendre ensuite les raisons qui ont poussé Alcatel-Cit dans la crise ; il faut examiner enfin les atouts de notre région. Chacun alors à son niveau, salarié, militant syndical, élu politique ou simple citoyen pourra agir à son niveau pour gagner», écrit Philippe Saint Aubin, secrétaire du Comité d'établissement d'Alcatel CIT à Lannion dans un texte distribué à la presse lors du débat de décembre. Le voici dans son intégralité.

Cinq marchés porteurs.

Alcatel-Cit à Lannion est concerné aujourd'hui par 5 domaines principaux des télécommunications.

L'accès : c'est tout ce qu'on trouve entre notre poste et la centrale téléphonique. Pendant plus d'un siècle, il s'agissait simplement de transporter de la parole sur un fil de cuivre. Aujourd'hui, ce fil peut transporter aussi le fax, des données informatiques ou de la télévision. Ce n'est d'ailleurs plus forcément un fil de cuivre, mais peut-être un fibre optique ou une liaison radio. Ce domaine est en plein développement avec une croissance annoncée chez Alcatel de 40% en 2 ans. Beaucoup des techniques de distribution optiques ou de transport d'images sont venues au monde dans le Trégor.

La Commutation : Dans le central téléphonique s'échangent les informations venant de tous les abonnés. En 1969 pour la première fois au monde, le central de Perros-Guirec testait les techniques numériques (en gros celles du disque compact). Depuis lors, cette position de pointe s'est maintenue dans notre pays et dans notre région. France Télécom possède aujourd'hui, grâce surtout à Alcatel, le réseau téléphonique le plus numérisé du monde.

La Transmission : C'est toute la «tuyauterie» entre les centraux : câbles, fibres optiques, liaisons sous-marines, radio ou satellites. Là encore, le Cnet et Alcatel travaillent sur des débuts presque de science-fiction : 120 000 communications téléphoniques ou 256 canaux télé sur le même support.

Le Mobile ou Radiotéléphone : Ce marché est en pleine évolution. La norme européenne de radiotéléphone numérique, qui doit beaucoup à la France, s'est imposée comme la référence mondiale.

Le «Large Bande» : Ce terme technique désigne en fait les fameuses «autoroutes de l'information». Ce sera le grand marché du début du 21^e siècle. Aujourd'hui le développement spectaculaire d'Internet en donne une première approche. Encore un produit conçu

Pourquoi Alcatel-Cit souffre ?

Alcatel-Cit possède les moyens techniques, financiers et humains pour être présente sur ces cinq grands marchés : accès, commutation, transmission, mobile, large bande. Mais Alcatel-Cit (9 500 personnes) fait partie d'un ensemble plus vaste Alcatel Télécoms (120 000 personnes) ou son autonomie est de plus en plus réduite.

Des erreurs stratégiques ont été commises, en particulier dans le milieu des années 80 quand le groupe Alcatel a mal vu venir la naissance du mobile. Depuis deux ans le retard technologique est rattrapé à marche forcée. D'autres erreurs ont été le rachat à prix trop élevé d'entreprises étrangères pour une croissance dite externe. Enfin (trop longtemps, Alcatel s'est endormi sur les commandes régulières et rentables de son client privilégié, France Télécom. On peut approuver ou combattre le changement de statut de cette dernière. Il était en tout cas parfaitement prévisible.

Concrètement aujourd'hui à Alcatel-Cit : la commutation tourne bien, mais ne suffit pas aujourd'hui (et encore moins demain) à faire vivre l'entreprise. En effet le groupe multinational Alcatel a chargé sa filiale française Alcatel-

Cit d'une bonne partie des coûts de rattrapage en mobile (développements intensifs, achats de part de marché). Il lui a également demandé de supporter les coûts pour maintenir l'avance en large bande alors que les clients ne viendront qu'au cours des prochaines années. D'où des dépenses sans recettes en face. En parallèle le groupe Alcatel a confié à l'Italie la politique produit en transmission et à l'Espagne la politique produit en accès. Ces deux secteurs sont une partie fondamentale du savoir-faire de l'entreprise et de la région. Leur abandon est le résultat d'une nouvelle découpe du groupe en «secteurs d'activité qui transcendent les entreprises nationales. Les responsables de ces secteurs font autorité sur toute l'activité mondiale d'Alcatel dans leur domaine. Le pouvoir n'est plus chez le Pdg d'Alcatel Cit... Et encore moins à Lannion.

Tout cela coûte cher. Quand Alcatel-Cit gagnait de l'argent... Il en faisait largement bénéficier le groupe. Aujourd'hui, il en perd... et les transferts ont toujours lieu dans le même sens. Les sommes en jeu se chiffrent en milliards de francs.

Il y a bien aujourd'hui un creux des commandes de France Télécom à Alcatel Cit. Creux d'autant plus important que des produits transmission et accès ont été abandonnés en France. France Télécom s'est ainsi tourné récemment en transmission vers des concurrents étrangers (mais qui eux peuvent fabriquer dans le Trégor !). Les prévisions montrent pourtant qu'après une période 1996-1997 difficile, les commandes de 1998 devraient repartir et dépasser celles de 1995. Dans une situation semblable une entreprise japonaise fait le dos rond... et investit dans la recherche. Alcatel «ajuste» les effectifs.

Elus et pouvoirs publics affirment lutter contre la fracture sociale. Cela ne passe certainement pas par le sabotage de ce qui fonctionne encore. Et l'Etat a son mot à dire quand les entreprises veulent démanteler le territoire. Maintenir et développer des emplois et des activités dans le Trégor chez Alcatel-Cit n'est pas l'utopie de quelques syndicalistes attardés. C'est possible : le groupe Alcatel est à la fois un moyen humains, techniques et financiers. C'est rentable : soutenu par son activité commutation, et impliquée dans les développements du large bande, Alcatel Cit doit regagner à Lannion des emplois de fabrication et de développement et de réalisations internationales en transmission et en accès.

C'est nécessaire : parce que le sort de

Des atouts pour gagner.

Le Trégor heureusement a en mains des cartes pour s'en sortir. La qualité de sa main d'œuvre. Les salariés en production d'Alcatel Lannion menacés de licenciement ont pourtant su au cours des dernières années s'adapter à plusieurs générations de produits nouveaux. Dans les réunions et congrès techniques mondiaux, les contributions lannionnaises font autorité. C'est tellement vrai que plusieurs grands de la filière continuent à investir chez nous, le groupe Sagem ; des Américains chez Tti qui ont choisi de rester après avoir envisagé au départ de quitter la région ; des Italiens chez Svia à Trégastel ; et même pas très loin, des Japonais et des Coréens à Rennes. Souvent hélas, ces concurrents étrangers prennent les marchés et recrutent les salariés que nous n'avons pas su garder.

Il y a la volonté de toute une région. Elle est marquée par la qualité du réseau de transport, et par celle de nos formations techniques (Bts, lut, école d'ingénieurs, Cnam, Iret, Institut de formation Alcatel). Les élus locaux ont su s'unir pour mettre en place avec l'Adif et la Communauté de Communes une technopole qui n'a d'équivalent que dans quelques très grandes villes en France. Les 20 000 manifestants du 16 novembre à Lannion ont clairement fait entendre cette volonté.

Enfin, il n'y a aucune honte à revendiquer notre qualité de vie. J'arrive le matin au travail sans stress. Je peux le soir après ma journée m'occuper de mon jardin, aller à la plage ou bénéficier de la richesse culturelle du Trégor. J'imaginerai que je travaille au moins aussi longtemps et avec autant d'efficacité que les collègues concédés dans des bouchons et dans un environnement hostile. Ma famille s'en porte certainement mieux... et mon employeur aussi.

Développer l'emploi : possible, rentable, et nécessaire.

Nos dirigeants d'entreprise ont les yeux rivés sur la rentabilité immédiate (ils ignorent assez bien souvent qu'il y a une vie au-delà du boulevard périphérique). Certains appellent cela du libéralisme... mais des pays libéraux comme les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne savent préserver leur richesse et leur savoir-faire nationaux.

Elus et pouvoirs publics affirment lutter contre la fracture sociale. Cela ne passe certainement pas par le sabotage de ce qui fonctionne encore. Et l'Etat a son mot à dire quand les entreprises veulent démanteler le territoire. Maintenir et développer des emplois et des activités dans le Trégor chez Alcatel-Cit n'est pas l'utopie de quelques syndicalistes attardés. C'est possible : le groupe Alcatel est à la fois un moyen humains, techniques et financiers. C'est rentable : soutenu par son activité commutation, et impliquée dans les développements du large bande, Alcatel Cit doit regagner à Lannion des emplois de fabrication et de développement et de réalisations internationales en transmission et en accès.

C'est nécessaire : parce que le sort de

certaines de familles et au-delà la survie du Trégor est en jeu. Il ne faut pas se laisser prendre au discours trompeur selon lequel le potentiel d'études à Lannion est maintenu. C'est refuser de constater la réalité. C'est se préparer à d'autres drames très proches. Il ne nous reste plus qu'à convaincre, tous ensemble, quelques dirigeants un peu durs d'oreille.

Philippe Saint-Aubin
Secrétaire du CCE Alcatel-Cit
Lannion



«Gwenn ha du» lors de la manifestation du 8 janvier '97, au siège parisien d'Alcatel

Alcatel-CIT

Pennad-kaoz gant Yann L., sindikalour.

Alcatel-CIT Lannion (2 000 a dud) a zo ul lodenn eus Alcatel-CIT France (10 000 a dud). Ar stal-mañ a zo e-barzh ar bodad stalioù Alcatel Telecom France (20 000 a dud), da c'houde e-barzh Alcatel-Telecom (70 000 a dud) ha goude c'hoazh e-barzh ar bodad etrevroadel Alcatel Alstom ennañ 150 000 a dud en Europa ha kazimant 200 000 e-barzh ar bed a bezh.

C.B. : Piv a zo e-penn Alcatel ?

Y.L. : An «impalaer Tchou», da lavarout eo Tchuruk an hini eo a zo e penn Alcatel Alstom hag Alcatel Telecom. Evit Alcatel-CIT France eo Gérard Dagas.

Alcatel-CIT a zo pravez penn da benn. Netra da welout gant France Telecom, ar re-mañ o vezañ klijanted Alcatel.

C.B. : Ha Petra vez graet er stalioù labour-se ?

Y.L. : Amañ e Lannion e vez graet kreizennou-pellgomz gant urzhiaereziou bras. Ijinet e vezont amañ kouz evit ar «software» hag an «hardware». E Lannion e vez graet ivez kalz a getennou elektonek evit ar pellgomz pe evit ar gearz e vez anvet video-eno. Eno eo e fell d'ar rener skarzhañ ar muiañ a dud war dro 400 e Lannion. Aze ez eus micherourezed dreist-holl etre 45 ha 55 bloaz. Evito e vo diaes kavout labour goude-se.

C.B. : Tud eus Bro Dreger pe deuet eus lec'h all ?

Y.L. : Kalz anezho a zo o chom amañ abaoe pell.

C.B. : N'eo ket ar wech kentañ ma vo kaset tud kuit eus ar stal ?

Y.L. : Neus ket pell zo c'hoazh tro ugent vloaz zo, e oa kazimant 5 000 a dud o labourat e lec'h 2 000 bremañ. Kalz a oa bet skarzhet ivez er bloavezhioù 80. Araok e oa un uzin ivez e Gwengamp ; AOIP bet lonket gant Alcatel CIT, unan all e Landreger ha div stal e Lannion.

C.B. : Pet micherour a vo skarzhet kuit e Lannion ?

Y.L. : Etre 5 ha 600. War zigreskiñ e ya bremañ ar sifir embannet gant ar batronez drugarez marteze d'ar stourm. Unan eus ar pennoù-bras a lavare nevez-zo e vo ret lakeat 1 600 a dud en-mez e Alcatel CIT France. Perak ? ar «compétitivité» herevezañ. Gwir eo a ranker bezañ soutil da zerc'hel penn ouz ar gevezenen war ar marchad er bed. Perak avat choaz hepken da skarzhañ tud ? Perak ne gasker ket cheñch douard al labour, digreskiñ an amzer labour. Evitomp-ni CFDT hag evit ar sindikadoù all ez eus aze un tamm eus an diskoulm.

C.B. : Dilerc'hian da genderc'hin marc'hadmatoc'h a fell dezho ivez ?

Y.L. : O sur. N'eo ket hepken evit ar micherour «higant» a vez graet kement-mañ mat ivez evit ar «software» da larout eo labour an imourmen. Ul lodenn eus o labour a vez graet bremañ en Afrika pe en Azia.

C.B. : O c'hortoz ar c'heloù se e oac'h daou viz zo bremañ ?

Y.L. : Ne c'omp ket ! Ar c'hortoz tall en deus souezhet an holl dud. Henvez PDG Alcatel CIT Bro-C'hall e vefe bet digresket o frandennou



Le gwenn ha du flutje deuant le siège d'Alcatel, à deux pas de la tour Eiffel. (Photo O.F. 9.1.97)



gant France Telecom. Ne gav ket deomp eo an abeg gwir. Met kae da c'hrouzout peseurt jeu a zo er Alcatel CIT. France Telecom hag ar gouarnamant ? Evidi Tchuruk eo marteze ur respont da zivz ar gouarnamant da lavarout nann da Alcatel da adkemer Thomson...

bet lid hetou deiz kentañ ar bloaz en doa lavaret: «Abaoc ar bloaz hanter m'emaon e penn ar vag emañ hi bremañ e-kreiz ar siera. Kaozad a ra eus bag Alcatel evid pa ne vefe den ebet e-barzh ! 20 000 a dud a zo bet skarzhet e stalioù Alcatel Alstom Franco. Ha 30 000 all a vo taolet er-maez c'hoazh.

C.B. : Arc'hant 'zo koulskoude gant Alcatel pa felle dezho prenañ Thomson ? Y.L. : Justamant ! Iskis eo o c'hoant da c'houini muioch a arc'hant dalc'hmat. Pa oa

C.B. : Gouzout a reer pegement e vez paeet ar PDG ? Y.L. : N'om ket gwall sur, war dro 120 milion a santimou bep miz. Araok pa veze kalz a breadennoù gant France Telecom pe re all e yae mat ar stal. Ha koulskoude e oa bat skarzhet kalz a dud. 1 000 a dud bep bloaz (...).

Grève pour la dignité à Kervignac. Emgann soutient les Mary-Flo

A Kervignac depuis plusieurs mois les travailleuses et travailleurs se battent pour le respect de leur dignité au travail. En effet depuis l'arrivée d'un chef série qui sévissait auparavant dans les entreprises monarchiques du Mans, quand on sait que les prisons de l'ami de l'état français, le ROI, regroupent des travailleurs syndicalistes, on peut imaginer que le Sieur Le Bruchoe ne disparaît pas du décor. Nous, Emgann, mouvement nationaliste de gauche pour l'indépendance de la Bretagne, sommes solidaires des travailleuses et travailleurs de chez Mary-Flo pour leurs justes revendications, car s'il est un chemin de liberté, nous, Emgann, nous sommes prêts à le suivre avec ces travailleurs, car ce sera une chance de vivre pour ne pas mourir à l'idée d'avoir été un jour soumis, écrasé, humilié, vos méthodes, votre attitude fascisante n'ont que faire chez nous en Bretagne. Ou, avec les travailleuses, travailleurs en lutte, nous demandons la mutation de ce commis, ou tout simplement son renvoi. Nous mettons en garde les travailleurs qui ont accompagné ce chétillon à la préfecture de Lorient, car ses personnes ne servent pas les intérêts de l'ensemble de l'entreprise mais de caution à une personne rejetée par la majorité du personnel. Nous réaffirons à Emgann notre soutien et notre solidarité avec les travailleurs en lutte contre les colonialistes, l'esprit colonial de l'état français et de ses latrines.

Emgann Pays de Lorient - Reun An Diguarher

C.B. : Peseurt stourm ho peus renet abaoe miz here 1996 ?

Y.L. : Diouzhu e oa bet hanter labour gant ar vicherourien. An daou dra pouezañ a oa ar vanifestadeg vras e-kreiz miz Du gant 20 000 a dud e Lannuon. Maleuruzamant ne oa ket bet diskouezet gant ar skimmel. D'an 8 a viz genver e oa bet ur vanifestadeg all e Pariz e-tal sez Alcatel. Nebut a zisorhoù evid ar poenti avat. Hag un emvod a oa bet ivez e Lannuon e-kreiz miz Kerzu gant politikerien ar vro. Lavaret en deus Tchuruk e oa prest da zegemer ar bolitikenen d'an 29 a viz genver.

C.B. : Petra a c'hell ar gouarnamant ober pe evrez Alcatel ?

Y.L. : Justamant. Ministr an Embregerezhioù, Franck Borotra, en deus lavaret n'en doa netra da lavarout diwar benn divizoù ur stal prevez. Evidomp an dra-se n'eo ket sirius. Jupe a zo prest da zegemer ach'anomp bremañ. Un dra vat eo.

Diass eo evidomp stourm a enep ur stal lezbradel evid Alcatel. Pa stourmomp e Lannuon e rankomp leurel evezh. Ret 'vo deomp ober trouz evid bezañ kevlet.

Evid politikerien ar vro e harvalont ober ar pezh a c'hellout. Pezh a gont dreist-holl eo skozell an dud e Bro Dreger. Ma vefe re a droez e Bro Dreger e vefe nec'hus evid ar gouarnamant araok ar votadegoù e 1998.

C.B. : Ha nevez-zo ez eus bet savet ur gevazhe «War Sav Bro Dreger». Petra eo ?

Y.L. : Diskleriet eo bet ez ofisiel dar 16 a viz genver. Krouet eo bet da gentañ gant ar sindikadoù da zasmus archant da zerc'hel gant ar stourm. Dre ar gevazhe-mañ e vo aesoc'h da gont skozelloù-archant gant ar c'huzulioù-ker, departamant pe rannvro. Klasket 'vo ivez sevel ur «gala skozell» e Lannuon.

C.B. : Prest eo ar vicherourien da zerc'hel da stourm ? N'int ket digalonaek ?

Y.L. : Lod a zo etre daou goude bezañ gweliet a bep saout abaoe biovezhioù. Lavaret hon eus d'ar PDG - Taolit evezh ! Betek bremañ omp goust da ren an traoù. Ma ne zwallit ket den n'eo goust da lavarout ar pezh a c'hoarvezzo. Allies awalc'h en deus lavaret syndex kuzul-meur ar stal ne gompren ket perak n'eus bet bombeznenn ebet pa weler 'ez eus bet skarzhet 1 000 a dud bep bloaz gant Alcatel. Setu holl...

Embannet war un trakt skignet gant GFDT Alcatel CIT Lannuon evid manifestadeg an 8 a viz genver e Pariz :

Kan Bale al Labour. (sur l'air de Kan Bale Lu Poblek Breizh) Poent eo stagat toud an dud. Gant stourm al labour. Poent eo kavout ul labour. Evid toud an dud. Un deiz a vo sklaer an amzer. War henc'hoù don ar gound kuzh !. Un deiz 'vimp taer ha niverus. 'Vit gwinnu un amzer nevez !

C'est pas le travail qu'il faut aménager, c'est le capitalisme qu'il faut éliminer !

Peur-on espérer résoudre le problème du chômage et en finir avec la misère en créant des emplois ?

Le chômage est une réalité constante dans l'histoire des sociétés capitalistes qui l'utilisent pour diviser les travailleurs, faire pression sur les salaires, abaisser le niveau des luttes sociales. Son ampleur varie selon les nécessités économiques du moment. Aujourd'hui, son développement dans les pays riches s'explique principalement par l'augmentation de la productivité (grâce à l'automatisation), et par l'importance qu'a prise le capitalisme strictement financier.

Demander la création d'emplois ou le «partage du travail» en ignorant cette réalité de classe conduit inévitablement à des solutions relevant du droit de l'humainitaire et du caritatif que d'un droit profond de changer la société dans un sens égalitaire.

Prôner de plus la poursuite sans fin de la croissance pour résoudre le sous-emploi ne peut conduire qu'à des impasses sociales et écologiques. C'est en effet croire non seulement que la croissance ne chasse pas le chômage, mais aussi qu'elle nous conduit tout droit à une destruction sans limites de notre environnement.

Loins de s'attaquer au vrai responsable de la situation présente, le système capitaliste, de telles démarches le maintiennent - en l'absence d'une alternative clairement posée - comme l'unique perspective possible.

Au travail considéré comme source de profits financiers, nous devons opposer l'utilité sociale du travail.

Il devient de plus en plus urgent de rompre le cercle vicieux d'un système qui impose une logique d'accélération permanente de la production à seule fin de survivre. Car le productivisme tend à nier que l'espace humain vit dans un environnement social et économique - négation qui conduit à la mort de l'humanité par la destruction de son cadre de vie.

Depuis la Révolution française, le travail est

considéré comme l'élément intégrateur dominant qui permet d'assurer la cohésion entre les individus et entre les classes sociales. Cette valeur, essentielle pour la bourgeoisie, a pénétré également le mouvement ouvrier, qui va ainsi jusqu'à revendiquer le «droit au travail» - alors qu'il s'agit bien plutôt d'affirmer le droit à un partage égalitaire de richesses qui devraient être produites volontairement et en toute connaissance de cause. Et cette valeur est à tel point intégrée que les syndicats viennent à accepter de brader les acquis sociaux précédemment conquis dans les luttes, comme c'est le cas avec l'institutionnalisation du travail précaire et du temps partiel. A l'heure où chômage et exclusion ne cessent d'augmenter, il importe plus que jamais de contester la centralité du travail et l'ordre social qui en découle. La logique capitaliste ne sera contrainte qu'en posant le travail comme une activité humaine parmi d'autres, destinée à satisfaire nos besoins, et dont nous devons déterminer nous-mêmes tant les finalités et le mode d'organisation que les techniques à mettre en œuvre pour la réaliser.

La mondialisation de l'économie rend obsolète toute recherche de solution à l'échelle nationale comme à celle d'un groupe d'Etats tel que l'Union européenne.

Misère et exploitation effrénées dans les pays pauvres sont les pendant de l'exclusion et du chômage dans les pays riches. C'est pourquoi il faut créer à l'échelle de la planète des alternatives à la mondialisation de l'économie de marché. Toute approche de la question du travail et du chômage doit se fonder sur une solidarité internationale entre les classes opprimées et exploitées, construite à partir de convergences d'intérêts respectifs ; sur un anti-impérialisme et un anti-colonialisme véritables, rejettant les fausses solutions humanitaires ou d'assistance. Seule cette solidarité permettra d'en finir avec la concurrence entre les opprimés dont le capitalisme fait ses choux gras.

Le refus d'une croissance prétendument à l'origine d'un «progrès social» largement mythique, l'affirmation que le travail ne vaut que par son utilité sociale, et le rejet de l'imperialisme constituent donc autant de thèmes à mettre selon nous en avant dans les mobilisations en cours et à venir contre le chômage et l'exclusion, mais aussi dans celles qui portent sur l'emploi en général. Depuis quelques années, aux revendications quantitatives, nécessaires et importantes (augmentation de salaires, baisse du temps de travail, réduction des «overs...»), s'ajoutent



Conflit ASSEDDIC à Lorient. Victoire des demandeurs d'emploi

Mardi 17 décembre dernier, le syndicat de chômeurs UGT et l'association APEIS ont décidé d'occuper les bureaux de l'ASSEDDIC de Lorient. Vers 10 h, le mouvement a débuté.

Les négociations avec M. Duburquois, directeur de l'ASSEDDIC, ont démarré. A la fermeture des bureaux, M. Rideaux, huissier de justice vient constater le refus des manifestants de partir et aussi l'état des locaux pour d'éventuelles poursuites judiciaires. Ainsi commençant la 14ème nuit d'occupation. Lors de l'assemblée générale vers 18h, il était décidé de rester jusqu'à l'ouverture de la réunion de l'UNEDIC à Paris le 19 décembre. Les aides logistiques et morales commencent à arriver. Les repas sont fournis par d'autres sections syndicales. Le lendemain, les occupants sont assignés en référé avec astreinte de 2 000 F par jour et par personne plus 20 000 sous article 700 N°C. Les maires de Lanester et Hennebont, puis celle de Lorient (Inleustier) et Hennebont, sont venus à Lorient (Inleustier), soutenant les occupants. A l'audience, la salle est comble mais l'ambiance est tendue, le juge renvoie son jugement au lendemain, 19/01. Après la fermeture des locaux, ASSEDDIC l'assemblée générale décide la poursuite du mouvement jusqu'au verdict du tribunal.

Le syndicat A Unan se réjouit de la victoire importante remportée par les camarades demandeurs d'emploi UGT et APEIS. Cette victoire est celle de tous les demandeurs d'emploi face à la société qui les écrase. Le combat de nos camarades fut exemplaire. Les syndicats qui ont voté la dépot de référé montrent une fois de plus que la lutte de classe pour eux est terminée et qu'ils se sont rangés du côté des patrons. Les négociations de l'UNEDIC à Paris n'ont pas donné les résultats escomptés, aucune des mesures prises ne permet à un demandeur d'emploi de vivre décemment. Messieurs les décideurs parisiens, pensez-vous vraiment que l'on puisse vivre décemment avec 3 100 F (brut) par mois ? Combien de fois encore faudra-t-il que le peuple fasse entendre sa voix pour que les technocrates parisiens sachent qu'en France la misère devient intolérable. Nous, A Unan, appelons nos camarades et sympathisants à se joindre à cette lutte qui est juste.

Abolition des A.U.D. Un salaire décent pour tous les travailleurs privés d'emploi. Prise de conscience qu'un chômeur est un être humain et non un numéro ou un assis.

dans de nombreuses luttes des revendications qualitatives (des papiers pour tous, droit au logement, défense de l'environnement, affirmation de la dignité humaine...), qui remettent en question la manière dont nous vivons et pourraient entamer un grand débat de fond sur ce que nous voudrions vivre. Il nous appartient de faire en sorte qu'une réelle alternative au capitalisme se construise progressivement sur de telles bases, pour déboucher sur une société égalitaire et solidaire, sans classes et sans domination d'aucune sorte.

Initiative pour une Alternative au Capitalisme

«Trois jours» à Rennes. Outrage à armée ennemie.

Je me suis rendu il y a quelque temps au centre de sélection militaire de Rennes pour y faire mes «trois jours». J'en ai profité pour, lors de l'entretien avec «l'officier orienteur», cracher sur ce commandant de l'armée française.

Auparavant celui-ci me demanda sous quelle forme je comptais faire mon service. Je lui répondis alors comme je l'avais prévu :

«Je ne veux pas le faire. Je ne veux pas le faire car je ne suis pas Français. Je suis Breton et donc je n'ai pas à faire mon service dans une armée française. Et vous, vous n'avez rien à faire dans ce pays. L'armée française est une armée d'occupation.»

- Vous croyez me faire peur ?

- Pas du tout, lui répondis-je calmement, je suis juste ici pour vous dire ce que je pense, et je pense que vous n'avez rien à faire là et que vous êtes de la merde.

- Vous pouvez répéter ?

- Bien sûr, vous êtes de la merde, vous n'êtes qu'un gros tas de merde...
L'officier en prit note sur mon dossier, et me le tendit pour que je signe l'ensemble afin de conclure l'entretien. Je signai, me levai et crachai sur son bureau et son uniforme.

- Non mais ça va pas. Vous êtes complètement malade ?

- Non je ne pense pas.

Elle téléphona à un fic militaire qui vint aussitôt.

- Vous savez que c'est grave ce que vous venez de faire ? Vous avez craché sur un officier de l'armée française.

- Oui.

- Vous savez qu'on peut porter plainte ?

- Oui.

- Vous savez que vous pouvez aller en prison ?

- Oui.

- Vous avez étudié le code pénal au moins ?

- Non.

- (en s'avançant). Alors dites pas que vous savez, vous en savez rien du tout.

- Disons que je m'en doutais.

L'officier me lança :

- Mais pourquoi vous avez fait ça ? Je ne vous ai rien fait moi.

- Oui.

- Si. Vous occupez mon pays et vous n'avez rien à y faire.

- Et pourquoi donc ?

- Pour les mêmes raisons que vous n'avez rien à faire en Algérie et au Vietnam.

Une heure plus tard, après avoir poireauté de service en service, je fus reçu chez le colonel dirigeant le centre qui m'avait de sa demande de punition qui commencerait selon ses termes le premier jour de mon affectation (bourse d'humour le colonel !).

30 jours de cachot. Le commandant sur qui j'avais craché, qui est une femme en l'occurrence (par hasard puisque je procèderai par la suite ne rien avoir contre les femmes et bien évidemment ne pas avoir choisi l'officier sur qui j'étais tombé) a porté plainte pour outrage à une personne chargée d'une mission de service public (Art. 433-5 alinéa 1 du code pénal). L'armée a fait de même apparemment par l'intermédiaire du colonel, pour outrage au drapeau ou envers l'armée (Art. 440 du code de justice militaire). Le dossier a été transmis au procureur militaire du parquet de Rennes (puisque pendant cette journée j'étais considéré comme militaire) qui décidera quelle suite sera donnée.

Insoumis bretons contre soldats français à Crozon en octobre 95. (Foto Louis Blouin)



Cracher est agressif, violent, insultant, irrespectueux. C'est malpoli, sale, insolent, dégueulasse.

C'est ce que fait l'Etat français depuis de trop longues années sur la Bretagne, son peuple, sa langue, son histoire, sa culture. C'est ce que font méthodiquement ses dirigeants en détruisant l'environnement, l'emploi, en vidant les campagnes, en construisant des centrales nucléaires sur un territoire qui ne lui appartient pas et sans consulter les habitants, en emprisonnant des Bretonnés et des Bretons accueillant des réfugiés politiques fuyant la torture du gouvernement espagnol.

C'est ce que fait son armée en stockant ses missiles et sous-marins nucléaires sur nos côtes quand ces mêmes missiles ne vont pas s'échouer au large des îles Glénan comme cela s'est passé récemment), et en brûlant les Monts d'Arée au cours de leurs manœuvres défilées.

Pendant ce temps au même moment elle fait ses essais nucléaires à des milliers de kilomètres dans un pays qui n'est pas le sien, sous mer comme récemment ou à ciel ouvert comme cela s'est pratiqué pendant le règne de Mitterrand. Elle occupe l'Afrique avec ses forces armées (celles là même qui assassinent en Centra-Afrique), elle est le premier vendeur d'armes au tiers monde, et soutient les régimes totalitaires.

Cracher c'est ce que ne cesse de faire l'Etat français sur toutes les minorités nationales qui le composent.

Arme c'h'all n'he deus neira d'ober en hor bro. Romp dezhi d'hen gouzout.

Guillaume - Naoned.

Par ailleurs le comité Emgann de Nantes dont Guillaume fait partie se déclare entièrement solidaire des actes qui lui sont reprochés, et appelle tous les Bretons et les Bretonnes soucieux de lutter contre la présence de l'armée française en Bretagne et contre les valeurs colonisatrices, sexistes et racistes qui elle représente à soutenir notre camarade lors de son procès et des mobilisations à venir.

Skoazell Vreizh prendra en charge les frais d'avocats.

Nouveau missile au large de Penmarc'h.

Le 10 décembre 1995, les pêcheurs bigouden étaient informés par la préfecture d'un tir de missile dans le cadre d'opérations militaires. Le tir était, semblait-il, celui d'un avion gros porteur, laisse penser qu'il s'agit d'un tir d'essai. Éléments inquiétants, personne n'aurait été prévenu de l'endroit où devait tomber le missile en question. Pas même la préfecture... En octobre déjà, un tir du même genre avait semé la panique chez les pêcheurs de la région.

Combien de temps encore supporterons-nous les manœuvres dangereuses de l'armée française en Bretagne ?

30 millions dans les sables du Mont Saint Michel.

La région Bretagne et le conseil général d'Ille et Vilaine ont décidé de verser leur écot au désassemblage du Mont Saint Michel pour la modique somme de 29,15 millions de francs chacun, sans pour cela avoir le moindre contrôle sur les travaux qui seront réalisés.

Force est de constater une nouvelle fois le peu de cas que les élus font de l'argent de nos compatriotes quand on sait que l'ensablement de la baie est inéluctable.

Tout ce gaspillage ne peut servir qu'à une seule chose : maintenir en l'état l'impressionnante usine à touristes que représente ce monument.

Les soi-disants représentants de notre peuple

auraient sans doute été mieux inspirés en investissant cet argent dans la sauvegarde de notre langue, l'enseignement de notre histoire et le sauvetage de notre patrimoine.

Nous sommes d'accord avec René Garrec, président du conseil général de Basse-Normandie, quand il dit que les Bretons ne peuvent avoir de droit de veto sur des travaux réalisés sur le territoire normand et nous souhaitons que notre pays : la Bretagne, puisse un jour que (espérons le plus proche possible) s'occuper de ses intérêts sans l'intervention, bien sûr de la Normandie mais surtout de la France.

A bon entendre, salut.

K. GEORGEAULT

Gouel Broadel Pobl Breizh Fête Nationale du Peuple Breton

A l'appel de dizaines d'organisations bretonnes, il existe dans plusieurs pays de Bretagne une fête nationale.

A l'image de la journée de Saint Patrick pour les Irlandais ou de la journée du peuple basque, les initiateurs de cette fête ont voulu qu'en Bretagne, le peuple breton puisse se rassembler autour d'une manifestation festive.

La Nation Bretonne existe depuis fort longtemps, mais à l'inverse des autres Nations Celtiques (cf le «Tournoi des cinq Nations» en rugby, par exemple) elle n'a aucune reconnaissance même symbolique de la part de l'Etat parisien.

En Irlande et dans de nombreux pays, le peuple irlandais fête la St Patrick comme étant leur fête nationale. Le peuple breton la célèbre d'ailleurs aussi ! Le peuple basque se rassemble par dizaines de milliers pour fêter l'Aberti Eguna.

L'existence de la nation bretonne est niée par les historiographes officiels du système éducatif et décrié par les hommes politiques français, toutes tendances confondues. Sa langue est systématiquement combattue, a contrario des déclarations de bonnes volontés affichées par l'Etat Français, dans l'unique intention de limiter les reproches qui lui sont adressés au niveau international à ce sujet. (La France, en tandem avec la Turquie, se distingue en refusant de signer la convention du conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, et refuse également aux côtés de la Grèce de signer la charte européenne des langues minoritaires... Qui se ressemble s'assemble !).

Les nations indiennes d'Amérique du nord, pourtant incontestablement opprimées, disposent de beaucoup plus de droits que le peuple breton, et pour cause, celui-ci n'en a aucun... Le supposé «Pays des droits» ne serait donc pas celui des droits des peuples ?

Quoi qu'il en soit, de plus en plus de Bretonnés et Bretonnes sont conscients de la nécessité d'affirmer leur identité, dans l'intérêt du peuple breton et du patrimoine culturel de l'humanité. (Le monde sera tout de même plus beau dans la diversité que dans l'uniformité). Comme le rappelait Monsieur François Régis

Hutin, directeur de publication de «Ouest-France», dans son éditorial du 27 mars 1995 : «L'unité du genre humain doit s'exprimer à travers la diversité des personnes, de leurs langues, ethnies, cultures et religions ou absence de religion». Pour ce faire, il sera nécessaire aux Bretons de faire sauter certains verrous étatiques et de lutter contre les crispations idéologiques de la France «une et indivisible», cette notion étant très mal comprise par les Français eux-mêmes, qui en sont toujours à confondre la coopération politique avec l'hégémonie et l'uniformisation.

C'est pourquoi, afin d'affirmer notre identité bretonne et notre volonté à vivre en femmes et hommes libres dans un peuple libre au sein des nations, nous vous proposons pour faire un premier pas dans cette direction de participer à la «Fête Nationale du Peuple Breton».

Cette fête aura lieu annuellement partout où des bonnes volontés se manifesteront pour la mettre en œuvre : en Bretagne, en France, et partout dans le monde là où se trouvent des Bretons soucieux de défendre les intérêts de leur pays.

Le Centre Culturel Breton a donc proposé à plusieurs associations du Pôher une réunion au cours de laquelle un comité d'organisation du Pôher s'est créé.

Les associations présentes ont trouvé un accord sur la création d'un comité d'organisation du Pôher pour préparer à Carnaux, sur le site de la Vallée d'Hyères le dimanche 8 juin 1997, la Fête Nationale du Peuple Breton, à partir de 11 heures du matin.

Ce comité d'organisation aura son siège à Ti ar Vro, place des Droits de l'homme, 22070 Carnaux. Contact : 02 98 93 37 43.

Le comité est ouvert à toutes organisations ou particuliers.

Cette journée sera célébrée en Bretagne pour commémorer la révolte des Bonnets Rouges et la Bataille de Balon.

Dans le Pôher le comité souhaite que cette journée rassemble des jeux traditionnels bretons, des concerts, des expositions, des stands d'associations.

Pour le comité, G. Lambert

8 kilomètres de route à quatre voies : rien pour notre langue.

Comme d'habitude dans le Mor-Bihan, on peut constater qu'il n'y a toujours aucun respect pour notre langue sur le bord de nos routes dans notre pays, ni de la part des élus du Conseil Général, ni de la part de la Direction Départementale de l'Équipement.

Ces 3 kilomètres de nouvelle route montre clairement la politique que mène l'Etat Français contre la langue bretonne : une politique de PURIFICATION LINGUISTIQUE forcée.



La lutte à payé dans le Finistère, elle paiera aussi dans le Morbihan.

Nous exigeons des panneaux directionnels routiers portant la forme correcte des noms de lieux en langue bretonne (cela a déjà commencé dans les Côtes-d'Armor et le Finistère) au bord des routes de notre pays.

Pour Staurm Ar Brezhoneg, la porte-parole Nolwenn Ilias

K.G.B. au service de la langue bretonne.

Non, il ne s'agit pas d'espions russes ni de breizhrou Kollet Gant ar Boeson. K.G.B. désigne ici Kenaoz ar Gommz e Brezhoneg, à savoir une méthode de breton numérique par ordinateur.

Installée à FENSAT de Lannion, le laboratoire travaille sur la synthèse vocale avec pour objectif de restituer les sons à partir d'un texte tapé sur un clavier. On a fait appel à Anne Ebral, repérée pour la qualité de sa diction pour l'enregistrement des différents phonèmes du breton. Le projet K.G.B. devrait aboutir à la mise au point d'un logiciel de dictées, un correcteur de prosodie et un dictionnaire trilingue (français, anglais, breton) parlant. C'est T.E.S. qui est à l'origine du projet évalué à 500 000 F.

Radio Kerne.

Projet d'une radio associative en langue bretonne. Zone d'émission : Sud Finistère. Ce projet est soutenu par différentes associations culturelles bretonnes (Mervent, Ti ar Vro, UGB, BAS...) et le Conseil Culturel de Bretagne.

Quels sont ses buts ?

- être le lien entre les différentes générations de bretonnants,
- permettre à la langue bretonne d'accéder à un outil médiatique moderne, comme toute langue vivante,
- relâcher la vie locale au quotidien.

Radio Kerne, maison des associations, impasse de l'Odé, 29000 Kemper. Contacts : H. Donval. 02.98.82.00.98. M. Mehu. 02.98.10.91.21.

Ur raktrès evit ur radio kevredigezhel e brezhoneg. E pelc'h 'ho klevet 'e kreistañ Penn ar Bad. Ouzhpenn skour Sevenadurel Breizh ez eus meur a gevredigezh sevenadurel a gemer perzh barzh ar raktrès-se (Mervent, Ti ar Vro, UGB, BAS...).

Paeout kelou zo

- bezañ ul liamm etre ar rummadoù brezhonegerien,
- reiñ tu 'n d'ar brezhoneg d'ober gant ar binvidi kelouañ modern, e-giz kemant yezh bev,
- komz d'war-benn buhez penderziek ar vro.

Radio Kerne, Ti ar c'hevredigezhioù, hent-dall an Odé, 29000 Kemper, Paligomz : H. Donval. 02.98.82.00.98. M. Mehu. 02.98.10.91.21.

Histoire de la pêche à la morue en Bretagne.

Par Hervé PERSON

Nous publions ici la deuxième partie de l'étude d'Hervé Person intitulée dans le précédent numéro de Combat Breton.

Elle montre comment les armateurs bretons n'ont pas hésité à exploiter leurs compatriotes avec le soutien de l'Etat français.

4. La déréglementation et les graviers.

Dans un but d'économie, les armateurs obtiennent la multiplication du personnel « sous statut », ce sont les graviers et les mousses et novices.

Les graviers étaient des inscrits maritimes affectés à la sécherie de la morue sur la grève. La théorie juridique considérait la grève comme la continuation du navire et donc les graviers comme soumis aux ordres exclusifs du capitaine. Dans la pratique, ils étaient sous les ordres d'un non inscrit maritime (armateur ou maître de grève). Ceci entraînait une double conséquence illogique : 1. l'armateur ou le maître de grève pouvait saisir l'inscription maritime et faire condamner le gravier (les motifs les plus fréquents étaient désobéissance, ivresse et absence illégale), ceci par délégation de pouvoir du capitaine ; 2. le gravier ne pouvait porter plainte devant cette même administration contre son supérieur.

Une dépêche du 16 novembre 1859 autorise l'emploi des graviers à des travaux autres que celui de la sécherie. Ils furent utilisés à toute sorte de besogne : confection de cales, manutention du sel ou du charbon, domestique dans l'hôtel de l'armateur mais aussi loués par l'armateur à d'autres négociants. En bref, ils constituaient le lumpenproletariat de ce monde.

En fait, ils ne navigaient pas et la Marine ne retirait aucun bénéfice de cette activité sociale ; seul l'armateur y trouvait son compte. De plus, ce statut encourageait la fraude puisque les armateurs touchaient une prime de navigation pour des individus qui ne navigaient pas.

Le salaire des graviers était des plus misérables. « Les avances qui leur sont faites tant au début que dans le courant de la campagne pour s'acheter des effets ou quelques petites provisions afin d'améliorer leur triste ordinaire absorbent presque entièrement leur solde. Aussi sont-ils bien peu nombreux pour rentrer en France après avoir économisé 10 ou 20 francs au maximum ». (5.C.28 Brest).

Ces hommes devaient endurer de leurs supérieurs excès de travail, brutalités, et insuffisance d'une ration journalière. Justement, c'est pour éviter la fam qui ils s'étaient engagés à

Autres personnes sous statut dérogatoire : les mousses et les novices. De 13 à 15 ans, les enfants embarqués étaient appelés mousses ; de 15 à 18 ans, ils se nommaient



140 - PAINPOL. Le port de Saint-Brieuc. La grève de la morue.

novices. Normalement, ils devaient affectés à la cuisine et à la propreté mais bien souvent, ils pêchaient en compagnie des adultes, accomplissaient les mêmes horaires. Souvent les armateurs leur demandaient le même rendement qu'à une personne qualifiée. Résultats, la cuisine et la propreté du navire laissaient à désirer (voir plus haut) « Mais les plats mal préparés, le café ou le thé mal faits sont l'occasion des hommes d'invectives aux mousses, quelquefois de réprimandes plus sévères et cela nous conduit à parler d'actes de brutalité auxquels on a prétendu qu'ils étaient soumis ». (5.C.28). Au contact des adultes, ils vivaient dans une école d'alcoolisme.

La pression sur les salaires, la soit de déréglementation ira encore plus loin. Ainsi, vues ces conditions de travail et de vie, on assiste à une pénurie de capitaines au long cours. En 1896, Hamonet membre de la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc, demande que les maîtres de cabotage soient admis à commander les navires affectés au transport des morues d'Irlande. Dans le même registre, ils affecteront au salage des morues des personnes sans expérience. Faut-il s'étonner si après les armateurs perdent des parts de marché suite à la piètre qualité des morues bretonnes ?

Primes et détérioration de la qualité.

La saison de pêche terminée, les petits navires ramenaient leur capture dans leurs

ports d'armement ; les grands eux débarquaient dans des ports très précis : La Rochelle, Bordeaux, Marseille, etc. Cas grands ports réexportaient la morue déchargée. Ainsi, Marseille commerçait surtout avec l'Italie et l'Espagne orientale ; Bordeaux fournissait l'Espagne occidentale.

On distinguait 3 sortes de marchés : le marché hexagonal, le marché colonial et les marchés étrangers.

Vers 1830, environ 40% de la production était exportée. Ceci est un chiffre très important. Dans les périodes de pénurie, le vendeur, le producteur a tendance à abuser du consommateur et à négliger ses besoins ; c'est ce qui se passa. Ainsi, en 1818, un document du ministère de l'Intérieur rapporte les plaintes des consommateurs italiens contre la morue française : « On pense généralement en Italie que l'humidité qu'on lui reproche (morue française) et le peu de fermeté des chairs doivent être attribués soit à la nature du sel employé à la salaison ou à l'insuffisance de la quantité qu'on y emploie, soit au manque de soin nécessaire à leur préparation ou pour éviter qu'elles ne reçoivent quelque humidité dans la traversée ». (Source A.D. 9.M.16 Saint-Brieuc).

En 1895, la CCI de Saint-Brieuc constate que sur le marché espagnol, en dix ans, les exportations passent de 5 224 428 kg à 1 801 382 kg (1893). Ses ventes sont divisées par 3 ! Elle accuse la concurrence norvégienne qui a su proposer des joints venturés aux négociants de Bilbao, Santander et Vigo mais refuse d'aborder le problème de la qualité. Pour reconquérir le marché espagnol elle se contente de revendiquer une augmentation de la prime à l'exportation. Comportement suicidaire puisqu'il revient à placer l'Etat en position d'arbitre de décadence.

Ainsi se déroule le déclin de cette pêche. Partie d'un marché étranger signifiait encombrement du marché intérieur, prix lourds donc rentabilité faible ou nulle. Les armateurs, à travers les CCI de Saint-Brieuc et de Saint-Malo arriveront à convaincre les gouvernements français de l'intérêt à l'exportation de morue pour maintenir ce capital humain disponible immédiatement en cas de guerre. Ainsi, les morues bretonnes purent soutenir la concurrence anglaise et américaine.

Sur le marché hexagonal, les armateurs rencontrent aussi des déboires. Ainsi, vers 1830, des villes méditerranéennes confisquent la prime des armateurs en relayant leurs droits d'octroi. « Toutes les villes ont imposé un droit d'octroi à l'entrée de la morue. La quotité en varie suivant la volonté des conseils municipaux. Dans quelques places du midi il est du 1/4 au 1/3 de la valeur réelle de la morue car le prix du poisson ne s'élève pas à 40F les 100

kilogrammes. Il en résulte que sur divers points la pêche ne reçoit du gouvernement que le 1/4 de ce que les villes lui prennent et qu'en masse, la prime accordée pour l'encouragement des pêcheurs se trouve confisquée au profit des villes. Il nous semble urgent que la morue soit déclarée exempte de droits d'octroi, ou du moins que le tarif de ceux-ci soit partout le même et fixé au taux le plus modéré ». (Source A.D. Saint-Brieuc 9.M.16).

En 1886, le marché de la morue s'effondre. Pour le soutenir, l'Etat décide l'admission de la morue comme aliment habituel aux hommes de troupe. Une enquête est ordonnée sur les causes. Parmi les facteurs de cette crise : 1. on remarque la mauvaise qualité ; des morues vendues prime sont en fait des morues vieilles de l'hiver dernier imprégnées de sel ; 2. la pénurie de bons sauteurs ; « Les armateurs pressés par le besoin et aussi parce qu'ils ne veulent pas payer cher les services d'hommes compétents, emploient des novices qui ne peuvent pas connaître à fond le métier de sauteur ». (Source A.D. Saint-Brieuc 9.M.16).

Voici qui est clair, l'humanité règne sur ces causes.

Face à des conditions sociales aussi difficiles, le flot des volontaires à la grande pêche est plus élevé, des conditions sociales meilleures. En 1894, le Conseil Général des Côtes du Nord, pour pallier à cette pénurie de marins, demande que chaque campagne de grande pêche compte au point de vue de la pension comme une fois et demie le temps réellement constaté. Ce vœu est inspiré par la CCI de Saint-Brieuc. C'est toujours la même méthode de reporter les charges sur l'Etat.

Il restait un autre marché, plus facile à pénétrer celui-là : le marché des colonies. On verra les navires débarquer leurs captures à l'île Bourbon et en Guyane. Mais même sur ces marchés, les acheteurs se plaignent de la qualité. « Que malgré une augmentation de l'importation de la morue de pêche française, le commerce national ne prend pas toute la

part qu'il pourrait se donner dans la consommation du pays à cause de la qualité inférieure des produits de pêche qu'il est dans l'usage d'y apporter, les chargements sont toujours composés de 3e classe ou des rebuts ». (Rapport des Douanes à la Guyane française transmis à la CCI de Morlaix séance du 24.8.1849).

Les primes. Les primes étaient multiples. Ainsi, pour l'exportation, on distinguait les primes d'exportation des lieux de pêche aux colonies et les primes d'exportation de France aux colonies. En fait, c'était des primes de navigation. Existait aussi les primes pour les navires armés sans sécheries et les primes pour les navires avec sécheries. Parfois, elles suscitaient des fraudes. Ainsi, des armateurs étaient tentés d'affréter un navire pour le transport des morues tout en ne participant pas à la pêche alors qu'elles avaient été instituées dans le but de former des marins aguerris par cette pêche. Tout au long du XIXe siècle, les armateurs devaient répondre des multiples accusations de fraude dont ils sont l'objet. Quelle était l'activité principale de ces armateurs, la pêche à la morue ou la chasse aux primes ? On peut légitimement se poser la question.

Les subventions ont le grave inconvénient d'être sujettes à l'instabilité des politiques. La France est par sa nature un pays continental ou les activités maritimes occupent une place mineure. Qu'un retournement de politique se produise et de graves difficultés apparaissent ; la subvention ne confère aucun droit. La communauté maritime constate ce phénomène en 1904. Cette année-là, la France renonce aux privilèges établis à son profit par l'article 13 du traité d'Ulrecht et reçoit en compensation des territoires en Afrique occidentale. Voilà où mène le manque d'indépendance vis à vis de l'Etat français.

De ce jour du bradage du droit d'accès à la ressource des Bretons, la grande pêche connaît un déclin continu, seulement interrompu par la 1ère guerre mondiale. De plus, les marins commencent à relever la tête ; les

conflits sociaux se multiplient. En 1908, les pêcheurs de la région malouine menacent de créer leur syndicat et de rejoindre « la Fédération des syndicats de la région malouine ». Cette attitude est prise très au sérieux par les autorités de police. (Source A.D.8.M.91). En 1911, se produisent des heurts avec l'affaire Quéma (voir plus haut). Cette même année, des armateurs, pour soustraire les marins à l'influence du syndicaliste Rivelli de Saint-Malo, font constater leurs revues dans d'autres quartiers (Dinan, Paimpol, Saint-Brieuc). « C'est donc 11 bateaux comprenant plus de 300 marins en moins pour l'arrondissement de Saint-Malo et 125 000 francs dont bénéficie le commerce paimpolais et dinarais au détriment de la région malouine » constatent certains (Source A.D. Rennes 8.M.91). Là encore, on imagine la réaction des commerçants.

En 1925, une autre crise de la morue apparaît. Les armateurs sont décidés à ne plus céder et préfèrent ne pas armer. Résultat, la pêche arrête à Saint-Brieuc ; les départs sont réduits à Paimpol et à Cancale. Nombre de marins ne trouvent pas à s'embarquer ; le chômage apparaît et ruine les revendications des marins. Le 30 décembre 1926, le sous-préfet de Saint-Malo note : « 70 navires (pour Saint-Malo) avec un effectif de 2 200 hommes d'équipage prendront part à la campagne de Terre Neuve. En 1926, on comptait 90 navires et 2 700 hommes d'équipage. Les 500 chômeurs seront les petits cultivateurs, presque tous propriétaires sur le littoral, qui ont une occupation assurée pour l'année ». (Source A.D. Rennes 8.M.91).

Mais la crise s'installe dans la durée. En 1929, la pêche cesse à Cancale ; quelques années après, en 1935, c'est au tour de Paimpol. (Source Hetsart de la Villemarqué « La pêche moruère française de 1550 à 1950 »).

Que retenir de cette étude ?

En 1950, on ne dénombre plus que 35 navires armant pour cette pêche dans l'Hexagone ; l'épopée est finie. Cette étude nous montre comment les armateurs bretons forts du soutien de l'Etat français ont exploité sans vergogne leurs compatriotes. Ils ne devaient rien bénéficier qu'à l'appui de celui-ci. Trop confiants en la protection de l'Etat, ils développèrent un système de relations sociales exécrables ; il faudra même que la Marine intervienne pour modérer leur cynisme exploitation. Lorsque le soutien de celui-ci semble plus faible, alors se multiplient les conflits sociaux. Une plus grande recherche dans la valorisation du produit constitue un meilleur gage de pérennité de l'entreprise que le soutien de l'Etat. Ceci nous montre qu'une activité trop soutenue est une mauvaise chose, brisant l'esprit d'indépendance et toujours sujette à des revirements et alors l'activité, l'entreprise sombre. C'est ce qui se passa pour la pêche à la morue, lorsque ce secteur perdit son intérêt stratégique et devint trop onéreux.

Hervé PERSON,
salarié agricole.

La langue bretonne dans le Finistère en 1865

Rares sont les documents précis nous renseignant sur le nombre de personnes pratiquant la langue bretonne. En 1865, la

gendarmerie se livra à une enquête sur le nombre de jeunes gens (donc de sexe masculin) pratiquant la langue bretonne.

Cela donne le tableau ci-dessous.

Arrondissement	Jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement	Jeunes gens s'exprimant toujours en patois	Jeunes gens s'exprimant le + souvent en patois	Jeunes gens qui parlent le français
Châteaulin	1 104	439	401	264
Morlaix	1 459	481	812	155
Brest	1 920	596	560	749
Quimperle	515	253	51	186
Total	4 998	1 769	1 824	1 354

Gendarmerie 1 R 118 AD - Kemper

On remarque que si 1 354 personnes parlent le français (sur 4 998) cela ne constitue que 27% de la population. A contrario, cela signifie que 73% des jeunes gens connaissent le breton. On mesure le recul de notre langue depuis 131 ans.

Lorsqu'on analyse plus finement les statistiques, on constate que c'est dans l'arrondissement de Morlaix que le pourcentage de bretonnants est le plus élevé (88,6%). A l'inverse, la Basse-Cornouaille est plus francisée (59% de bretonnants), moins que l'arrondissement de Brest (60%), où se fait sentir l'influence militaire de cette ville.

Pour les statistiques concernant le français, il y a lieu de croire qu'elles ont été surévaluées. Pourquoi n'y a-t-il pas 2 colonnes comme pour le breton ? A cette époque, les autorités pratiquaient une politique de francisation à outrance. Dans cette liasse, nous avons trouvé des documents, où des individus étaient poursuivis au motif qu'ils n'avaient pas demandé la nationalité française. Comme les temps changent !

Tud diwar ar maez



Staj brezhoneg gant An Oaled

1. Ur staj brezhoneg dre ar c'hoari a vo dalc'het ba Trégonoù ag an 23.02.97 d'an 28.02.97 evit bugale 9-12 vloaz. Pal ar staj-mañ eo ober anadudegezh get ar brezhoneg
2. Ur staj Sklan e brezhoneg a vo dalc'het da bro Savoie, e Saint-Jean de Maurienne, Albiez Le Vieux ag an 23.02.97 betek ar 01.03.97. Digor eo ar staj da gremmarded 9-15

ha sevenadur Breizh dre ar c'hoari, an dans, ar c'han, ar sportoù hag ar c'hoarioù mod-kozh. Priz ar staj a zo bet lakaet da 800 L, pep tra e-barzh.

Vloaz ha tud gour, brezhonegerion holl evl just. Priz ar staj a zo bet lakaet da 2 600 lur, pep tra e-barzh. Titouroù ha enskrivadennoù : 02.98.04.07.04. An Oaled, Kreizenn Dizoleiñ Bro an Aberioù. Centre de découverte du pays des Abers. 29870 Trégonoù. Pgz : 02.98.04.07.04. (tel). Pir : 02.98.04.45.59. (fax)

Minorité catholique en Bretagne : le temps de la modestie ?

Un rapport adopté par les évêques de France demande aux catholiques de reconnaître leur situation minoritaire dans la société. Bastion du cléricisme, l'écriture de l'histoire de Bretagne va-t-elle intégrer ce fait ?

Un doux zéphyr soufflerait-il sur ces vastières où ondulent les roseaux pensants de l'Église catholique ? Voilà qu'après l'annonce par Jean-Paul II d'une réhabilitation certes timide et tardive de la théorie de Darwin sur l'évolution des espèces vivantes (cf. *Combat Breton* du mois de décembre 96), les évêques de France viennent maintenant d'adopter le 9 novembre 1996, un texte dit rapport Dagens du nom de l'évêque d'Angoulême qui fut son principal rédacteur. Ce rapport, simple lettre destinée à être diffusée dans la communauté catholique, traite de la place de l'Église dans la société laïque et de la crise du catholicisme. Dans sa première partie, le document demande aux catholiques d'admettre leur situation minoritaire et de chasser toute ambition de reconquête. Accepter les règles du jeu laïc et pluraliste et un parti pris de réalisme. « L'Église ne recouvre pas toute la société française ». Le catholicisme n'est plus la seule proposition sur le « marché » du religieux, et ne peut donc afficher une quelconque supériorité, ni ignorer les autres traditions. Le rapport rejette en outre la tentation du « manichéisme » qui distingue les « bons » et les « méchants ». Enfin le rôle de l'Église est défini comme devant « servir la société ». Retardataire comme toujours, contrainte et forcée parce qu'en perte de vitesse, l'Église fait allégeance aux vertus de tolérance et de liberté d'autrui. Il se trouvera sûrement des jorissacs pour béer benoîtement d'admiration devant un tel four qu'ils nous présenteront comme de l'ouverture ! J'entends d'ores et déjà certains grincheux, agacés, nous griffonner une missive à l'intention du courrier des lecteurs : pourquoi encore traiter de ce

genre de problème dans les colonnes de *Combat Breton* ? Ne leur en déplaise, c'est pourtant simple : tout d'abord le journal est, je l'espère, un lieu de débat, et donc, à ce titre ouvert, ensurté, c'est en vertu du même principe d'une nation catholique, hérité des nostalgiques de l'Action Française, que les besoins de l'histoire de Bretagne, souvent d'ailleurs auto-proclamés de « gôche », nous assènent les « paroisses primitives », « les saints fondateurs », l'absence de toute hérésie à différentes époques, les Bretons « se distinguant des Barbares parce que citoyens romains, défenseurs de l'Empire, de la romanité et du monde chrétien » (Ouf, merci Skol Vreizh !). Que devient alors les Bretons non-chrétiens ou non-catholiques, les révoltes contre l'Empire Romain et contre l'esclavage, les hérétiques, les païens, les protestants et pourquoi pas les israélites, les bouddhistes et les musulmans ? Sans compter les agnostiques, les laïques, les athées, ou ceux qui se soucient autant de la religion que des hémorroïdes d'Alain Jupé ou des constipations de Bernadette Chodron de Courcelle épouse Chirac, bref ! tous ceux qui ne semblent pas « théologiquement ou politiquement corrects » et qui ne se reconnaissent pas dans l'horizon indépassable de la « démocratie » chrétienne, tous ces gens-là ont-ils enfin le droit à la plausibilité de leur existence, à leur éminente dignité d'être humain et à l'option à leur appartenance au peuple breton ? Pour moi la réponse est évidente mais puisqu'il semble qu'aujourd'hui les inspireurs de nos historographes aient finalement pris la mesure toute relative de leur relativité dans l'expression de nos chers profs provinciaux faire preuve d'une audace voisine du péché capital : c'est-à-dire d'esprit d'indépendance ! Ma Doue ! Aurais-je dit un gros mot ?

Par Vari Kerloch

Filpennoù an dilost-hañv.

Ar beleg Per ar Gall, ast da anaon e 1988, a zo anavezet evl froer an Testamant kozh e brezhoneg diwar an destenn hebraek hag embannet gant An Tour-Tan e 5 levrenn. E-kerzh e retred er C'harmez S. Brieg e lakas dre skrid evl-froerion, predadennoù, danevelloù ha barzhonegoù, en ur brezhoneg yach hag eun. « Marse, emezhañ, ez ay kement-mañ da boull ha da ludu war ma lerc'h ». Dilipet ez eo bet e skridoù, dia chras Doue, diouz an dinstant, ha kinniget int bremañ d'al lenner, a gavo ermo peadra da n'em zidiñ, da brederiañ ha zoken da bediñ, mar talle dezhañ. A-dra-sur er ray e vad gant « Filpennoù an dilost-hañv ». « Filpennoù an dilost-hañv » (Feuilles ou herbes d'automne) est en vente à Diffusion Breizh à Spézet ou au Lein-ar-Roch, 22110 Kergist-Moëliou (presbytère). 15 x 21, 100 pages, 85 F - 10% frais d'envoi.



XVème «Breizh a gan» Grand succès dans la tradition.

Le XVème «Breizh a gan» s'est tenu le 1er décembre à la cathédrale de Vannes. Enorme succès de cette manifestation dans une cathédrale pleine à craquer. Bien avant l'heure une foule immense se ruait aux portes de l'église. Signe d'un engouement certain pour le chœur choral en breton, un public très large est accouru pour trois heures de concert non-stop.

La fédération Kendalc'h peut être satisfaite de sa manifestation qui semble gonfler d'année en année.

Les meilleurs ensembles vocaux étant présents, c'est trois chorales de Bretagne et un chœur de Lettonie qui ont donné un concert de haute tenue musicale.

Prestations de qualité, volumes sonores et couleurs variant selon les groupes, on peut pourtant regretter un caractère très convenu et très traditionnel dans le genre.

Dans l'expression et l'originalité, l'Ensemble Choral du Bout du Monde et le récent Chœur féminin de Bretagne semblaient pourtant avoir été un peu au-dessus du lot. Soit par le répertoire ou par l'expression musicale qui s'en dégageait. Kamenen Pleugarn mis à part (en raison de leur mode d'expression plus proche de la tradition), l'ensemble des chorales nous a développé un répertoire très traditionnel pour ce genre de manifestation. Il y eut bien sûr des nouveautés, mais l'expression globale restait très entendue. Que les airs soient beaux ou non, il n'est pas le problème. On a quand même eu l'impression d'un grand conservatisme dans les répertoires, les auteurs (certains noms semblent incontournables). Les fondements religieux du répertoire choral sont-ils si inévitables ? L'influence galloise doit-elle être si présente ?

Questions complexes car la tradition chorale semble très enracinée dans certains concepts musicaux, ou peut-être tout simplement le chœur est-il une machine tout simplement très lourde et difficile à manipuler.

Reste le répertoire : pourquoi tant d'airs usés jusqu'à la corde et de musiques si convenues, si sages ?

Ne sommes-nous pas un peu responsables de cela « bretonnants, musiciens, à l'heure où la musique celtique explose dans tous les genres, où l'on n'a jamais écrit autant en breton, pourquoi un genre reste-t-il si traditionneliste ?

Le public des chanteurs a-t-il aussi envie de faire autre chose ? De s'exprimer sur d'autres sujets, de découvrir d'autres écrivains, d'autres musiciens ? Lui seul possède la réponse.

Les organisateurs devront peut-être remettre en cause le mode de participation au « Breizh a Gan ». Ne plus tabler trop sur le nombre de chorales, mais instituer des « quotas » de créations à partir d'auteurs et de compositeurs nouveaux (plus jeunes ?). A eux de penser l'aventure du chant choral en Bretagne, à eux de nous éviter qu'une manifestation populaire de grande envergure ne devienne trop populiste et trop conservatrice. Aux jeunes bretonnants et musiciens d'y penser également. Il serait dommage qu'un outil aussi prestigieux que les chorales ne se sclérosent.

PC

Etats Unis d'Amérique. Haro sur les minorités.

Aux Etats-Unis, le visage d'un condamné à mort est le plus souvent noir, brun ou rouge. Qu'ils soient indiens, pérorateurs ou noirs, ceux et celles qui revendiquent l'émancipation de leur peuple n'ont pas le droit de chômer.

L'Amérique blanche tente de les faire taire et s'y emploie avec imagination. Au premier, en effet, pour trouver comment clore le bec à ces «agitateurs». La pauvre-à est un de ces moines.

Les minorités sont opprimées, sans travail ou bien elles disposent des travaux des plus pénibles et dangereux. Bien entendu, l'éducation de masse est freinée par les autorités fédérales et l'expression des revendications se fait très difficilement.

Au sein des Etats-Unis, le mouvement des Black Panthers et s'y engage pour défendre les intérêts des Noirs aux Etats-Unis. Il quitte le mouvement quelques années après à cause de ses dirigeants, quelques internes qui quittent le mouvement et de son idéalisme. Entre temps, il est devenu journaliste, il soutient la lutte et il est un militant afro-américain reconnu. Il écrit des articles qui dérangent à la fois la profession et les autorités. Il est surnommé «la voix des sans-voix» et tente de dénoncer les injustices et les manipulations d'information. Plusieurs fois, on lui fait comprendre qu'il devrait «faire attention».

Tout bascule un soir de décembre 1981 alors qu'il rentre chez lui après sa tournée de travail. Il aperçoit alors son frère subissant un contrôle de police plutôt musclé (encore un ?). Pour lui, «les policiers sont les agents de la violence blanche et capitaliste de la classe dominante (...) La police doit s'organiser lui-même pour assurer sa propre défense ou bien cette défense ne pourra jamais avoir lieu». Il s'empare d'une arme et se dirige vers son frère. Un policier s'écroule. Des coups de feu sont tirés. Mumia se retrouve à terre, blessé par balles. L'agent de police meurt sur le trottoir, lui aussi touché par une balle.

En décembre, Mumia Abu-Jamal est arrêté et une enquête est entamée. Le procès a lieu six mois après les faits et Mumia n'a que trois semaines pour préparer sa défense qu'il a décidé d'assumer seul.

En juin 1982, le jury rend son verdict : condamnation à mort. Les preuves ? Trafiqués. Les témoins ? «Achetés» ou intimidés. Le jury ? Plus ou moins sélectionné par le juge. Le juge ? Célébre pour avoir envoyé plus de personnes dans le couloir de la mort que n'importe quel autre juge. Il est aussi membre de la Fraternal Organization of the Police qui avait fait campagne contre Mumia.

Machination alors ? Car la balle qui a tué le policier a été en plusieurs morceaux, ce qui ne permettait pas de définir de quelle arme elle provenait.

D'autre part, un témoin qui inculpait Mumia en déclarant à la police qu'il regrettait que le policier était parti en courants, s'est rétracté au procès. Et bizarrement, ce témoin avait quelques problèmes avec la justice qu'un témoignage soutenant la thèse du procureur aurait pu arrangés... En plus, une prostituée a déclaré que la police lui avait assuré de la laisser tranquille si elle témoignait contre Abu-Jamal.

Le juge s'est aussi acharné à écarter les jurés noirs en utilisant onze des quinze récusations auxquelles il avait droit. Il a même fait remplacer une femme noire déjà sélectionnée par un homme blanc qui avait refusé de répondre positivement à la question de savoir s'il était en mesure de juger en toute impartialité. Pourquoi cela ? Peut-être parce que des études ont montré que les Noirs et les femmes étaient les plus opposés à la peine de mort.

Mumia Abu-Jamal

En DIRECT du couloir de la MORT

Préface de Jacques Derrida
La Découverte

Roumains expulsés de Bretagne. «Leur terre d'accueil et la nôtre».

Nos amis étaient enus en France, sans se cacher demander à la terre des Droits de l'Homme un asile. A cause de leurs opinions politiques, ils avaient été persécutés par la Sécurité, la police de Ceausescu ou à jamais été démantelés.

L'OFPPA, l'organisme qui décide de la régularisation des étrangers, a refusé d'accueillir la famille Martinus. Il manquait les preuves des persécutions auxquelles elle avait été soumise.

D'année en année, l'OFPPA refuse de plus en plus d'étrangers, cédant aux pressions des gouvernements voisins.

Chassés, séparés de leurs amis.

Dans le même temps la solidarité s'organise à l'échelle d'une population. Nos amis commencent à s'intégrer. Des femmes, des hommes, des jeunes de bonne volonté rassemblent plus de mille personnes à un fest-noz en l'honneur des Martinus.

Mais le préfet avait décidé de les expulser. Il avait la possibilité à titre humanitaire de décider de la régularisation de Cornel et de Valeria.

Tous les démocrates, tous les gens de cœur du département la lui réclamaient. Ici, nos amis se sentaient protégés... ils redoutaient pour leur sécurité en retournant dans leur pays. Ça explique leur geste qui n'a pas ému le Représentant de l'Etat. En effet Cornel a attendu à ses jours par deux fois : la police l'avait arrêté avec sa famille, au milieu de ses amis et incarcéré au Centre de Retention de Nantes, entre des pendames, entre des voleurs !

Un châtiment infligé par la ministre de l'Intérieur expulsait des Roumains dans leur pays. Avec quelques détails, un certificat de «bonne santé», on a chassé nos amis. Expulsés éminemment politique.

Des lois sécuritaires.

Le gouvernement Chirac-Juppé-Debré, après avoir utilisé en matière de symbole, la hache contre l'église Saint-Bernard, veut faire la démonstration qu'en matière de traitement de l'immigration, il n'y a plus de laçun à recevoir de Le Pen, qu'il est capable d'en rajouter. Aujourd'hui, «coincidence de calendrier ?» le gouvernement propose une nouvelle législation plus restrictive, plus attentatoire aux Droits de l'Homme puisqu'elle restreint les prérogatives de la justice au profit de la police.

L'accueil de l'étranger sera désormais un délit puni par la loi. Parce que les lois Pasqua concernant les Sans Papiers étaient contestées, impraticables, sources de drames humains, attentatoires à la démocratie, les lois Debré prétendent les durcir. Et dans les Côtes d'Armor, faisant peu de cas de l'émotion des démocrates de cœur, le Préfet, aux ordres, traite par le mépris et l'investie le geste déshonoré de Valeria et de Cornel qui a osé qualifier de mise en scène. A l'ordre de donner des gages aux xénophobes, on conduit le pays à l'aventure et si nous n'y prenons garde notre pays sera livré aux aventuriers de l'extrême-droite, ennemis de la démocratie.

Un combat pour nos valeurs.

Dans une lettre ouverte au Préfet, les Collectifs des Sans Papiers de Bégard et des Côtes d'Armor écrivaient : «Combien de fois faut-il attendre à ses jours pour mentir un «Flâneur» ? Dans le pays des Droits de l'Homme, la réputation de terre d'asile n'est pas une devise de style mais le principe et l'action qui doivent nous distinguer en permanence de ceux qui prônent l'inégalité des races. L'exclusion, la haine de l'étranger et l'égocisme. Monsieur le Préfet, vous les démocrates de cœur se sont reconnus dans notre combat».

Ce combat nous le poursuivons, comme ceux de Bégard ; il s'agit de la défense des valeurs républicaines pour lesquelles des femmes et des hommes ont donné leur vie ; des valeurs qui restent malheureusement à l'ordre du jour.

Le Collectif des Sans Papiers Saint-Brieuc

La chasse aux nationalistes en Corse vue par «U Ribombu»

La Corse se trouve placée, une fois de plus, au cœur des médias. Un feu qui se concentre exclusivement sur le mouvement national, faisant soigneusement l'impassé sur les maigriolles de la classe politique et de certains pseudonationalistes. A Cuncolla l'actualité est la cible principale d'un plan d'élimination conçu à Matignon, avec la complicité de certains policiers locaux et poussamment relayé par l'appareil médiatique français. Depuis de trop nombreux mois, les noms de nos principaux responsables sont régulièrement jetés en pâture à l'opinion publique corse et française, préparant ainsi, sournoisement, leur élimination judiciaire. Depuis de trop nombreux mois, les noms de nos principaux responsables sont régulièrement jetés en pâture à l'opinion publique corse et française, préparant ainsi, sournoisement, leur élimination judiciaire. Depuis de trop nombreux mois, les noms de nos principaux responsables sont régulièrement jetés en pâture à l'opinion publique corse et française, préparant ainsi, sournoisement, leur élimination judiciaire.



Arrestation de Marie-Hélène Matti.

La réalité des faits.

Elle se révèle tout autre que celle qui nous est livrée, chaque matin, depuis une semaine par des marionnettes de papier avides de sensationnel. La véritable chronique des événements suffit à démontrer la réalité d'un montage. Marie-Hélène Matti, en sa qualité d'avocate des patriotes emprisonnés dans le cadre de l'affaire de Sperone, a été amenée à rencontrer son confrère de la partie civile représentant M. Dewez et consorts. Ces rencontres avaient uniquement pour but de permettre le règlement d'un dossier judiciaire éminemment lié à une conjoncture politique sensible. Avant la libération du dernier emprisonné de Sperone et alors que ne subsistait plus que des questions d'ordre professionnel, l'avocat de M. Dewez, en mai 85, proposait curieusement l'établissement d'un tel quel protocole devant lier M. Dewez au FLNC.

Marie-Hélène Matti, devant l'absurdité d'une telle démarche, totalement incompatible avec son éthique professionnelle, devait la rejeter par courrier (joint à la procédure) et refuser dorénavant toute relation avec le conseil de M. Dewez. Ces derniers temps, du fait de la culture prochaine du dossier, il devenait nécessaire de rétablir le contact entre les parties concernées. Il convient de préciser que conformément aux règles déontologiques régissant la profession d'avocat, Marie-Hélène Matti ne pouvait pas rencontrer directement l'aversaire et s'est donc contentée de permettre le contact entre M. Dewez et F. Santoni.

Rendez-vous était donc pris pour le mardi 10 décembre, à Paris. Marie-Hélène Matti devant s'y rendre pour des auditions concernant deux de ses clients. La rencontre s'effectuait donc dans les bureaux de M. Dewez. Ce dernier indiquait alors à Marie-Hélène que le rendez-vous sollicité ne pourrait avoir lieu d'un janvier en raison de son départ à l'étranger. Tout semblait se dérouler normalement, alors même que la manipulation était déjà en marche.

Le lundi 9 décembre, M. Dewez et Filippèdu, occupants de longue date et se fréquentant régulièrement, prennent ensemble le même avion à l'aéroport de Figari pour Paris. Le lendemain, Filippèdu aurait téléphoné, à plusieurs reprises au bureau de son accordeur afin de prendre rendez-vous. Mercredi, les deux amis réussissent à se voir pour un bref instant. Ainsi, M. Dewez, identifié par tous les Corsees comme un spéculateur lié à toute sorte de milieux affairistes de l'île et notamment associé à M. Antona, bailleur de fonds de l'habituel MPA, s'installe dans la position confortable de «victime», position encore confortée par ses deux entretiens à Matignon, quelques jours à peine avant la mise en branle de la manipulation. L'attentat du 12 décembre, revendiqué par le FLNC,

contre du R.A.I.D., déclenchant la «réaction» hautement préméditée de notre «victime» qui dispose plantée à 9h15, le vendredi 19 décembre. On ne peut que louer, à ce propos, la célérité des services de Police parisiens qui débarrassent dans ses bureaux et séquestrent les auditions des 9h20. Il ne restait plus, ensuite, qu'à procéder à l'arrestation de Marie-Hélène, qui sera ainsi écartée sans la moindre confrontation avec son accusateur, donc, sans la possibilité d'établir son innocence.

François, pour sa part, se présentant spontanément aux services de police, dans le seul but de désamorcer une situation que certains s'acharnaient à envenimer. Or tel qu'il aurait agi ainsi, s'il avait été mêlé, en quoi que ce soit, à la prétendue affaire de Sperone ?

En ce qui le concerne également les charges sont nulles, et reposent uniquement sur les allégations de M. Dewez la «victime» préfère de Matignon.

La manipulation politique.

En corollaire de la rupture brutale du processus de paix, Matignon déploie en Corse, depuis quelques mois, un acharnement sans précédent pour masquer son échec politique et le rejeter par l'ensemble de la société corse, de ses pseudonationalistes économiques. Dès lors, l'élimination physique des principaux militants de A Cuncolla a été froidement projetée. L'attentat du 12 décembre, par la complicité, pour le moins passive, qu'il implique de la part des services de l'Etat.

Chronologie.

Vendredi 28 juin, un PV de renseignement est établi par la P.J. de Bastia, selon lequel un attentat serait imminant contre un responsable Cuncolla, en Haute-Corse.

Samedi 29 juin, la manifestation pour un POSEI-COR se déroule à Bastia en présence des principaux responsables de A Cuncolla sans que les services de police aient jugé utile de les avoir du danger imminent qu'ils courent.

48 heures plus tard, une voiture piégée explosait en pleine ville, tuant un membre de l'Etat et de A Cuncolla et en blessant grièvement un autre. A défaut de pouvoir renouveler trop fréquemment ce genre d'exploit, le choix est fait recemment par Matignon de l'élimination judiciaire. La mise à l'écart de Marie-Hélène Matti et de François Santoni, en constitue la première étape. Peu importe leur innocence, seule comp-

te leur incarcération. Mais cette nouvelle inquisition ne saurait en rester là, il ne faut point en douter.

Ainsi sont placés dans le collimateur de la justice d'exception les dirigeants les plus en vue de notre parti, et notamment depuis quelques jours, Charles Piani et Jean-Michel Rossi qui font l'objet d'un ciblage médiatique, censé préparer le terrain à leur élimination physique ou judiciaire. Face à ces manœuvres qui ne visent qu'à instaurer en Corse un état de non-droit, fondé sur l'intimidation et la terreur, A Cuncolla entend continuer d'œuvrer à la mise en œuvre d'une solution politique négociée, seule de nature à ouvrir la voie à un avenir de paix et de prospérité.

(U Ribombu n° Hors Série, 26.12.95)

La France intervient en Centrafrique

La France soit-disant humaniste, est intervenue militairement à Bangui pour «mettre» les rebelles mutins contre le dictateur Ange Patassé, dont les troupes françaises assurent la protection. Mais que fait donc l'armée française dans un pays indépendant ? Il faut remonter un siècle en arrière pour le comprendre.

En 1898-1899, une expédition militaire restée dans l'histoire sous le nom de «Mission Marchand», après des exploits tels que massacres, villages incendiés, vols et tortures, aboutit à la constitution de l'Oubangui-Chari en colonie. En 1959, cette colonie accède à l'indépendance sous le nom de République Centrafricaine.

Depuis cette date, les troupes françaises y stationnent toujours. Elles y ont soutenu la dictature de Bokassa, puis ont aidé Diakolo à la renverser. En 1981, elles ont appuyé le coup d'Etat militaire d'André Kolingba, avant l'arrivée de Patassé.

Essentiel dans tout ça, pour les représentants de l'impérialisme français, qui se soucient peu des socialistes, c'est de préserver les intérêts des banques françaises.

Il faut dire qu'avec un sous-sol riche en diamant et en uranium, la République Centrafricaine est des plus intéressantes. Beaucoup plus que les populations vouées à la mission et qui ont droit aux brèves fractions, dès qu'elles ont le mauvais goût de trouver leur situation insupportable.

Ainsi, aujourd'hui encore à Bangui, peut-on constater par les faits que la présence française est une constante menace pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, partout où ils s'étend.

Pour nous, Bretons, s'il nous est possible de dénoncer cette politique dans notre presse, seule indépendance de notre pays nous permettra de nous y être associés malgré nous. D'autre part, ce qui nous revient du milliard de francs par an nécessaire au maintien de l'armée française en Afrique, serait utilisé autrement nous en Bretagne.

La CRS 13 en mission en Corse.

Basés à Saint-Brevé, 88 policiers de la CRS 13 ont embarqué dans un Airbus le 27 décembre pour une mission d'un mois en Corse. Leurs prérogatives leur ayant permis comment la FLE avait fait sauter le garage et les tourelles qui s'y trouvaient, le veulent sans doute ressentir à leur tour des émotions du même genre. Bon bebouti !

Sevenadur

Salons et festivals du livre en Bretagne en 1997.

La Bretagne est une terre riche en écrivains (on en recense près d'un millier aujourd'hui) et riche aussi dans le domaine de l'édition (on y compte une centaine d'éditeurs). Elle dispose d'un excellent réseau de librairies et son réseau de bibliothèques s'est considérablement développé depuis une dizaine d'années. On recense aussi aujourd'hui en Bretagne une vingtaine de salons et festivals du livre.

- Du 13 au 16 février 1997, à Quimper, salle du Chapreau Rouge, 5^{ème} Salon de la petite édition : art et littérature. Renseignements : Bibliothèque municipale, 9 rue Toul al Laer, 23107 Quimper Cedex, tél. 02.98.95.77.82 - Fax 02.98.95.68.95.

- Les 29, 30 et 31 mars 1997 (week-end de Pâques) à Bècherel, cité du livre. Fête du livre. Thème : Le roman policier. Renseignements : Comité de concertation pour le développement de Bècherel, cité du livre, Maine, 35190 Bècherel, tél. 02.98.95.77.82 - Fax 02.98.95.68.95.

- Les 19 et 20 avril 1997, à Perros-Guirec, 4^{ème} Festival de la Bande Dessinée. Renseignements : Service animation, hôtel de ville, 22700 Perros-Guirec, Tél. 02.96.23.22.64.

- Du 25 au 27 avril 1997, à Rouans, Journées de la B.D., Renseignements : Mairie de Rouans, Tél. 02.40.64.22.75, ou 02.40.64.24.27.

- Les 17 et 18 mai 1997, à Louargat, Gouel broadel ar brezhoneg (10^{ème} fête nationale de la Langue bretonne) présence de nombreux éditeurs de livres et journaux en langue bretonne. Renseignements : tél. 02.98.93.93.08, (ancien presbytère Landéleu) ou 02.98.81.77.58.

- Du 17 au 19 mai 1997, à Saint Malo, au Palais du Grand Large, 8^{ème} Festival International du livre d'aventures et de voyages Etonnants voyageurs. Renseignements : association Etonnants Voyageurs, Mégaliths, 4 bis rue de La Motte Piquet, 35000 Rennes, Tél. 02.99.30.07.47, et 02.99.30.18.12.

- Du 28 mai au 1^{er} juin 1997, à Saint-Nazaire, 10^{ème} Festival de littérature policière. Renseignements : Délits d'encre, Maison du peuple, Place Allende, 44600 Saint-Nazaire, Sylvette Magne, Tél. 02.40.19.02.20, Fax 02.40.19.12.00.

- En 1997, à Saint-Malo, Congrès annuel de l'Association des Ecrivains Bretons.

- Les 5 et 6 juillet 1997, 4^{ème} Salon du livre médiéval. Thème central : Renseignements : Salon du livre médiéval, Marie de Dinan, BP 436, 22107 Dinan cedex, Tél. 02.96.39.22.43, ou «Service complet», 13, allée Flora Tristan, 22000 Saint-Brieuc, tél. 02.96.33.50.34, Fax, 02.96.78.58.11.

- Le dimanche 6 juillet 1997, 6^{ème} Salon des Ecrivains de Bretagne à Caro (Morbihan), Renseignements : Docteur Patrick Mahéo, 278 rue de Nantes, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande, Tél. 02.99.65.80.89, Fax 02.99.65.80.85.

- Du 11 au 14 juillet 1997, à Concarneau, au Centre des arts et de la culture, 13^{ème} Salon du livre maritime. Renseignements : Salon du livre maritime, BP 334, 29183 Concarneau cedex, Tél. 02.98.97.52.72, Fax 02.98.50.59.45.

- Du 2 au 10 août 1997, à Lorient, dans le hall de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, 3^{ème} Salon du livre civique.

Renseignements : Salon Inter-citoyen du Livre ancien et moderne, 5 rue Pasteur, 56100 Lorient, Tél. 02.97.64.19.50, Fax 02.97.64.20.45.

- Du 9 au 10 août 1997, La nuit du livre. Renseignements : Comité de concertation pour le développement de Bècherel, cité du livre, Maine, 35190 Bècherel, Tél. 02.98.95.77.50.

- Du 9 au 17 août 1997, au Château de Trévaréz, en Saint-Goazec, 11^{ème} Salon des Romanciers en Bretagne. Renseignements : Parc et Château de Trévaréz, 29520 Saint-Goazec, Tél. 02.98.26.82.79, Fax 02.98.26.86.77.

- Le samedi 27 septembre 1997, à Quintin, dans la salle des fêtes, vente-signature des auteurs de l'Institut Culturel de Bretagne. Renseignements : Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes Cedex, Tél. 02.99.87.58.00, Fax 02.99.87.58.08.

- En octobre 1997, nombreuses manifestations autour du livre et des écrivains un peu partout dans le cadre du «Temps des livres» (opération qui succède à «La fleur de lire»).

- Les 24, 25 et 26 octobre 1997, à Saint-Malo, Festival de la bande dessinée et de l'image projetée «Quai des Bulles». Renseignements : Maison des associations, 35 rue Ernest Renan, 35400 Saint-Malo, Tél. 02.99.40.42.50, Fax 02.99.95.38.45.

- Les 25 et 26 octobre 1997, à Carhaix, 8^{ème} Festival du livre en Bretagne. Organisation : Centre culturel breton Egin, Ti ar Vro, Place des Drottes de l'Homme, 29270 Carhaix, Tél. 02.98.93.37.43, Fax 02.98.93.28.11.

- Les 6 et 9 novembre 1997, à Thouaré-sur-Loire, 5^{ème} Festival du livre «Bibliopolis». Renseignements : Mairie de Thouaré, 3 rue Mauves, 44470 Thouaré-sur-Loire, Tél. 02.40.77.30.20.

- Les 15 et 16 novembre 1997, à Redon, 11^{ème} Salon du livre ancien et d'occasion. Renseignements : Bernard Bonraisin, BP 83,3602 Redon Cedex, Tél. 02.99.71.39.30.

- Le 23 novembre 1997, à Riantec, 9^{ème} Salon du livre. Renseignements : Anne Bénabes, 10 rue des Pêcheurs, 56670 Riantec, Tél. 02.97.82.53.69.

- Les 28, 29 et 30 novembre 1997, à Fougères, 13^{ème} Salon de Bretagne du livre pour la jeunesse. Renseignements : Office touristique et culturel, Espace Juliette Drouot, BP 145, 35301 Fougères Cedex, Tél. 02.99.94.41.39.

- Les 12, 13 et 14 décembre 1997, à Quimper, 5^{ème} Salon multilingue du livre pour enfants en Bretagne. Renseignements : Association Ijin, 12 rue des Regueurs, 29000 Quimper, Tél. 02.98.95.51.00, Fax 02.98.95.79.50.

Pour plus d'informations sur les festivals et salons du livre en Bretagne : Institut Culturel de Bretagne, Centre régional du livre, 1, rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes Cedex, Tél. 02.99.87.58.00, Fax 02.99.87.58.08.

Tous les deux mois, Bretagne des Livres. Revue interprofessionnelle publiée avec le concours du Centre National du Livre et du Ministère de la Culture et de la Francophonie. Abonnement : 100 F par an. Renseignements : Institut Culturel de Bretagne.

Levraoueg Breizh.

Levraoueg gouestlet d'ar brezhoneg hag o vont en-dro a brezhoneg
Bibliothèque destinée à la langue bretonne et fonctionnant en langue bretonne.

Euriou digor al levraoueg :
Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Merc'her ha yaou - Mercredi et jeudi - 9h-12h30, 14h-18h.

Gwener-Vendredi - 9h-12h30, 14h-18h30.
Koumanant d'al levraoueg :
Abonnement à la bibliothèque :
50 lur / bloaz ; 20 lur - 18 vloaz
50 F / an ; 20 F - de 18 ans.

Dastum teuliou :
Collecte de documents.
Levraoueg Breizh a zastum levrioù ha kelaouennoù a brezhoneg pe diwar-benn ar brezhoneg. Dek lech a zo e Breizh ma c'hellit degas o roadoù.

Levraoueg Breizh collecte livres et revues en langue bretonne et concernant la langue bretonne. Il existe dix lieux de dépôt en Bretagne.
Titouner - Serveur Internet BREZHONET :
Lennegez vrezhonek - Littérature en langue bretonne
http://webbo.enst-bretagne.fr/Brezhoneg

Laura Sluri
(responsable des rapports avec les étrangers).

Tout le matériel doit être envoyé à l'adresse suivante : Associazione «Terra Insubre», Via Carlo Porta 8 21100 Varese, Italia.

Fest-deiz

à Rennes, salle de la cité
dimanche 16 février, 14h30.
Avec le groupe Beaj Iskis et les sonneurs Birrien-Le Meur et Ariane Guguen-Rozenn Morvan.
Organisé par Div Yezh, pour les classes bilingues de Rennes.
Entrée : 35 F

Erratum.

Dans l'article «La politique économique de l'Etat français en Bretagne au XIX^{ème} siècle», 2^{ème} colonne, à la place de : «La destruction de l'Arc Atlantique par la formation de marchés internationaux prive notre pays de ses débouchés traditionnels», il fallait lire : «la formation de marchés nationaux».

Staj brezhoneg komzet er Chapel-Nevez 20-21-22 a viz e hwevrer.

Stage de breton parlé à La Chapelle-Neuve (22) du 20 au 22 février 1997.
Ti ar c'hobaj, Peizorg 02.96.21.60.31.

Lizhiri

Bonjour d'Italie.

Chers amis,
à partir du 1^{er} février, l'association culturelle «Terra Insubre» sortira une revue quadrimestrielle en correspondance des 4 fêtes celtiques de l'Imbolc (1^{er} février), Beltaine (1^{er} mai), Lughnassad (1^{er} août), Samhain (1^{er} novembre). Par cette initiative «Terra Insubre» veut contribuer à la renaissance du Celtisme Cisalpine et à la cause des peuples de la partie nord de la péninsule italienne.

Parmi les rubriques de la revue, nous voulons créer un espace pour les réalités européennes qui se battent pour récupérer leurs traditions et leurs identités. Nous serons pourtant heureux de signaler et de publier votre association et vos activités : fêtes, recherches archéologiques et ethnographiques, conférences et rencontres culturelles, adresses des revues et des associations, etc.

Nous espérons que ce premier contact puisse être le début d'une collaboration et d'une amitié dans le nom de l'Europe des peuples et des traditions qui, pas seulement à partir d'aujourd'hui, essaie de se remettre debout et de retrouver une nouvelle dignité.

Votre collaboration sera pour nous une importante contribution et nous confions dans votre aide : nous vous prions pourtant d'envoyer vos communications avant les dates suivantes : 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre.
En espérant de nous nous rencontrer personnellement, nous vous envoyons nos salutations les meilleures et notre (encore modeste) revue.

Pour l'Europe des Peuples.
Laura Sluri
(responsable des rapports avec les étrangers).

Al lanv.

Evel ma teu al lanv
e c'hell dont ar marv
hep digarez
ha e kerzh avit hor yezh
memes mod hag ar mor
tro-ha-tro chah ha dicalh en-dro d'an tour.
Mont ha dont a ra
n'eo ket ur yezh a natra
rummadoù ha rummadoù a zeio
an dazot a choma ganto
dezo da c'houzout
gant piv e yezh ar maout.

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom _____ Micher / Matière _____ Age / Oad _____
Chomlec'h / Adresse _____ Tél / Peilg _____

A remplir à votre convenance / Respontit diouzh ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex

TES - Ti Embann ar Skolioù Brezhonek.

Embann TES ?

Embann nevez o labourat evit ha gant an rol skolioù brezhonek (Stad, Katolik, Diwan). Un ti a gas e holl embannadurioù d'ar skolioù, evit mann ebet.
Un ti hag ur skipailh tud paeet gant ar Stad hag ar Rannvro.

■ Petra a ra TES ?

- Dornlevrioù, dreist-holl, savet gant mistri-skol barrek, ha stummet brav ganimp.
- Kasedigoù, da selaou ha da sellet ; pladennoù arc'hant...
- Prientiñ a ra kenaoz ar brezhoneg gant an ENSSAT. War-lerc'h e vo embannet pladennoù memor-sonn da gelenn ton ar brezhoneg.

■ Pelec'h kavout oberennoù TES ?

- Gwerzhet e vezont en holl staloù mat !
- Gwerzhet e vezont e-barzh rouedad ar KDD-Kou.
- Kaset e vezont d'ar skolioù evit mann ebet.

■ Qu'est-ce que TES ?

- Une nouvelle maison d'édition qui travaille avec et pour l'ensemble des filières d'enseignement du breton (publique, catholique, Diwan).
- Une maison qui diffuse ses productions gratuitement dans les établissements d'enseignement.
- Un centre financé par l'Etat et la Région.

■ Que fait TES ?

- Des manuels, pour l'essentiel, conçus par des enseignants compétents et mis en forme par nos soins.
- Des cassettes audio et vidéo, des disques compacts...
- TES travaille avec l'ENSSAT à la suite, des CD-rom seront produits pour enseigner la prononciation et la prosodie de la langue bretonne.

■ Où trouver les productions de TES ?

- Elles sont en vente dans toutes les bonnes librairies !
- Elles sont en vente dans le réseau des CDDP.
- Elles sont expédiées gratuitement aux écoles.

■ Embannet gant TES

Enora (levr). Dastumad rimadelloù ha kanaouennoù skeudennet ; evit ar c'hlasoù mamm hag ar c'hlasoù 1 ha 2 (98 F). *Recueil illustré de rimes et de chansons, des classes maternelles au CE.*

Enora (kasedig). Rimadelloù ha kanaouennoù ; evit ar c'hlasoù mamm hag ar c'hlasoù 1 ha 2 (60 F). *Cassette de rimes et de chansons, des classes maternelles au CE.*

Bec'h Dei ! Yeziadur skeudennet, gant poelladennoù ; kelc'hiañ 3 (156 F). *Grammaire illustrée, avec exercices ; cycle 3 primaire.*

Penaos 'mañ kont ? Klas 1. Dornlevr matematik (pevar liv) (120 F). *Manuel de mathématiques (quadrichromie). CP.*

Penaos 'mañ kont ? Klas 2. Dornlevr matematik (pevar liv) (140 F). *Manuel de mathématiques (quadrichromie). CE1.*

Penaos 'mañ kont ? Klas 4. Dornlevr matematik (pevar liv) (180 F). *Manuel de mathématiques (quadrichromie). CM1.*

Penaos 'mañ kont ? Klas 5. Dornlevr matematik (pevar liv) (180 F). *Manuel de mathématiques (quadrichromie). CM2.*

Plouz... Foenn... Hentenn vrezhoneg evit an deraoudi ; 6vet ha 5vet klas. (70 F). *Méthode de breton pour débutants ; 6è-5è.*

Ur sell war-dreñv 84/94. Ar brezhoneg er vachelouriezh eus 1984 da 1994 (40 F). *Annales de breton au baccalauréat de 1984 à 1994.*

Ur sell war-dreñv 84/96. Ar brezhoneg er vachelouriezh eus 1984 da 1996 (40 F). *Annales de breton au baccalauréat de 1984 à 1996.*

Korn ar C'hoariva. Ur valizennig a bezhioù-c'hoari berr ; evit ar c'hentañ derez hag ar skolaj ; ne vez ket gwerzhet. *Coffret de saynètes pour le primaire et le collège ; n'est pas mis en vente.*

Lagad an Heol. Dornlevr lennegezh ; 6vet klas (150 F). *Manuel de littérature ; 6è.*

Frifurch. Dizoleiñ ar bed - Evit skoldi ar c'helc'hiañ 2. Fichennaoueg + levr ar mestr (90 F). *Fichier d'éveil pour les élèves du cycle 2 + livre du maître.*

Pa soñjer mat. 40 tresadenn vev cherisus a 2'30" ; graet evit plijout d'ar vugale adalek a zriwec'h miz. Kased kleweled + levrig (160 F). *40 dessins animés sur la vie quotidienne ; pour les tout-petits. Cassette vidéo + livret.*

Skoulad ar goukoug. Ur gontadenn o tenañ d'al laboused ha d'ar sevenadur a vez endro dezhe ; adalek ar c'hlas 2. Pladenn arc'hant + levr skeudennet. *Conte sur les oiseaux ; à partir du CE. Disque compact + livre illustré.*

TES. 30, hent Brizeug - 22015 Sant-Brieg Cedex. Pellgomz - Tél : 02.96.68.14.50. - Pelleiler - Fax : 02.96.68.14.52.

A découvrir absolument

Skoulad ar goukoug «Les neiges du coucou».

Disque compact et livret tout en breton.



Un conte merveilleux, dit par Yann-Fañch Kemener, où deux enfants vous entraînent à la recherche du printemps perdu...

Vous entendrez :

- des imitations traditionnelles de chants d'oiseaux,
- de vrais chants d'oiseaux,
- une musique originale.

Le texte est intégralement illustré, sur le livret.

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.